

***CONTRAT DE RIVIERES
TRANSFRONTALIER
„ PAYS DE GEX – L'ÉMANI „***

Le Groise

**PLAN PLURIANNUEL
DE GESTION RAISONNÉE
DE LA RIPISYLVE ET DES BOIS MORTS**

État des lieux et propositions

Service Rivières,

Prévesssin-Moëns, le 26 mai 2010

SOMMAIRE

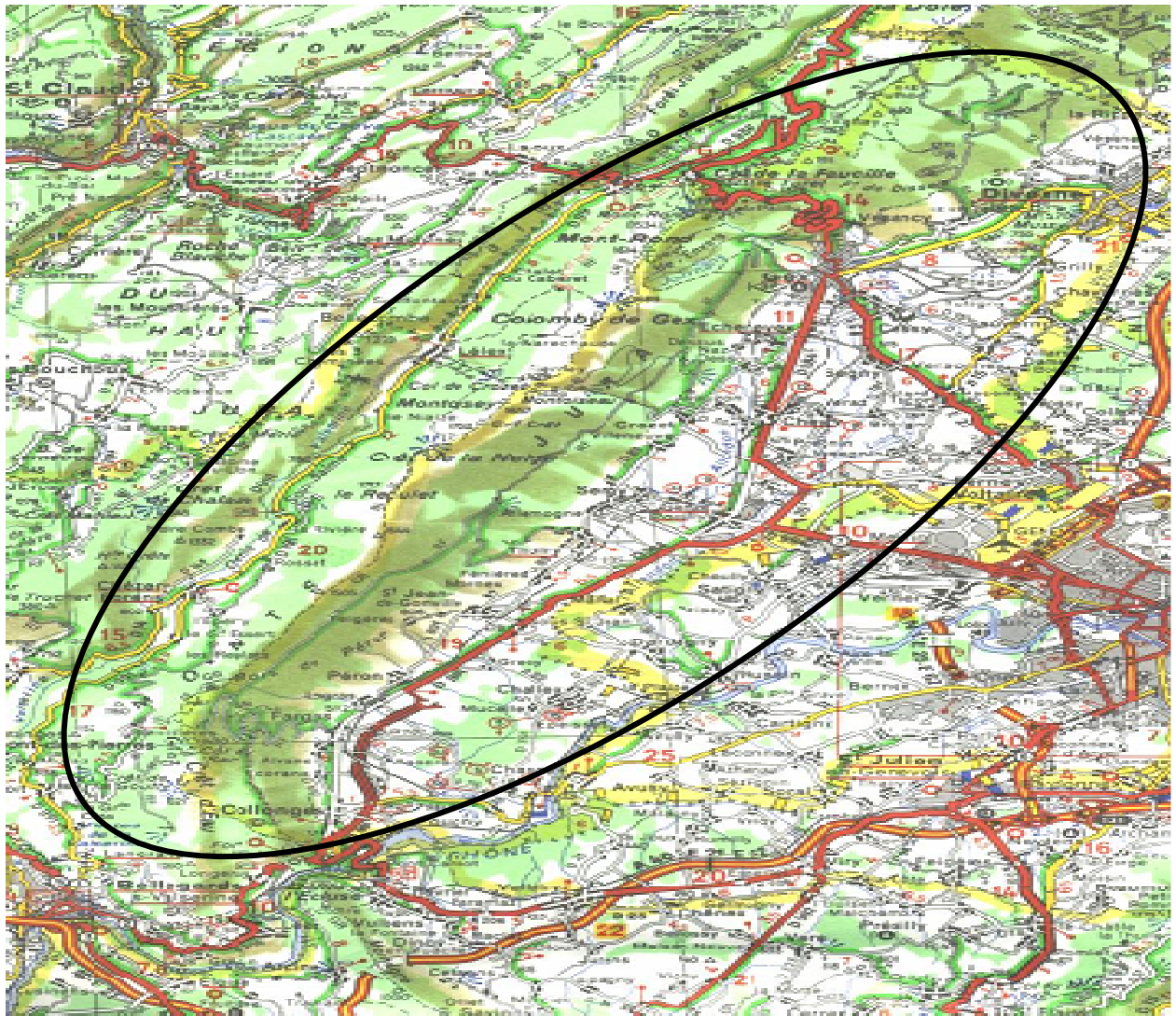
Situation générale	3
Contexte du contrat de rivière	4
Méthodologie	7
Le Groise	9
A. Description générale	11
1. Localisation	
2. Le bassin versant	
3. L'occupation des sols	
4. Le profil en long	
5. les berges	
6. Mesures de protection éventuelles	
7. Le Parcellaire	
B. La ripisylve	13
1. les essences en place	
2. la répartition des strates	
3. impact de la ripisylve sur la stabilité des berges	
4. impact sur l'équilibre écologique	
5. impact paysager	
6. état sanitaire des arbres en rive	
C. Le bois mort	17
1. descriptif par secteur	
2. la gestion	
D. Définition des objectifs de gestion	18
1. les principaux objectifs	
2. les niveaux d'entretien	
E. Le programme de réhabilitation	20
1. Le programme de restauration	
2. le programme d'entretien	
Fiches descriptives	22
Synthèse et estimation du coût des travaux	45
Annexes Cartographiques	47

Situation générale

Le Pays de Gex est une bande de territoire enchâssée entre le dernier pli du Jura à l'ouest, la frontière suisse au nord et à l'est, et le Rhône au sud. Fort de 26 communes, il connaît une urbanisation rapide et sa population avoisinant les 60 000 habitants continue de s'accroître.

L'eau présente sous ses différentes formes, zones humides, sources, étang, cours d'eau, est un bien important que la Communauté de Communes, via son Service Eau - Assainissement, a décidé de gérer au mieux dès sa création en 1996, afin qu'elle ne devienne pas une denrée rare et difficile à partager...

La gestion globale et durable de cette ressource passe par la mise en place d'un contrat de rivière transfrontalier en partenariat avec l'État de Genève, car la totalité des cours d'eau se jettent soit dans le Lac Léman, soit dans le Rhône. Il présente des actions en faveur de l'eau potable, de l'assainissement des eaux usées, de la protection des biens et des personnes et la reconquête des milieux naturels.



Contexte du Contrat de rivière

Le contrat de rivière transfrontalier « Pays de Gex - Léman » a été signé le 7 février 2004 par les différents partenaires français et suisses pour une durée de 7 ans. Il envisage des travaux sur environ 150 Km de cours d'eau, afin de leur redonner qualité et quantité, en assurant au mieux les écoulements et mettre en place un plan de gestion globalisé de la végétation : la ripisylve.

Cette action faisant partie du volet C, Coordination Communication et Suivi, est prévue au contrat de rivières sous l'intitulé Plan de gestion (fiche C1-1-F) et s'accompagne de la création d'un poste de technicien de rivières en charge de sa mise en œuvre (fiche C1-2-F).

Les travaux relatifs à ce plan de gestion verront le jour après une étude minutieuse des berges, de la ripisylve et des bois morts de tous les cours d'eau et après définitions des objectifs de gestion pour chaque tronçon.

Le Comité Technique de rivières, lors de la réunion du 28 septembre 2004 a validé la possibilité de réaliser le plan de gestion en 2 phases afin de permettre à la Communauté de Communes de rentrer le plus vite possible dans des travaux concrets, très attendus par les élus et la population.

Cette 1^{ère} phase englobera les ruisseaux et rivières suivants :

- le Munet,
- le Groise
- l'Allondon.

Le Pays de Gex, comme une majorité de régions connaît un abandon de l'entretien des parcelles situées dans les endroits les moins accessibles et jugés dangereux. De ce fait, la végétation se développe fortement, d'autant plus que ces secteurs sont souvent peu fréquentés. Les cours d'eau entrent en général dans ce processus en connaissant un développement important et anarchique de leur végétation rivulaire.

Ce phénomène s'est encore accru ces dernières décennies avec l'exode des locaux et l'arrivée d'habitants d'autres régions qui, après de nombreuses successions et acquisitions, ne connaissent pas forcément les parcelles dont ils sont propriétaires, ni les obligations qui s'y rattachent.

Ainsi l'Etat a, par le passé, accordé aux propriétaires riverains le droit de posséder le fond d'un cours d'eau jusqu'au milieu du lit à la condition qu'ils garantissent **l'écoulement des eaux et l'entretien du lit et des berges, vieux fonds, vieux bords**

(Article 114 du code rural). L'eau faisant partie du patrimoine commun de la nation, n'appartient à personne (art. 1^{er} loi sur l'eau de 1992).

Malheureusement, cette obligation d'entretien des berges est très peu respectée, et lorsque des événements climatiques exceptionnels (tempête, neige, intempéries) viennent s'y ajouter, la végétation des berges peut alors tendre vers une situation critique.

Cette situation peut avoir des impacts importants sur les écoulements et les risques potentiels de crue, sur la stabilité des berges et sur la modification physique du milieu.

Suite à ce constat, les collectivités doivent s'engager dans une démarche de gestion des eaux superficielles, et investir afin de résoudre des problèmes liés à la qualité et à la quantité d'eau, dans un souci de conservation des milieux naturels et de protection des biens et des personnes.

Légende des cours d'eau de la carte ci-après.

Bassin versant de l'Annaz

1 Annaz	2 Biaz	3 Ru des Perrailles
4 Ru de Baraty	5 Nant de Panferet	6 Ru de Chanvières
7 Groise		

Bassin versant de l'Allondon

9 Ru du Gros Clos	10 Ru des Settines	11 Ru de Sous Saint Jean
12 Ru des Biolets	13 Roulave	14 Ru de Fenières
15 Ru de Saint Jean	16 Nant de Prailles	17 Puits Mathieu
18 Ru de Gremaz	19 Allemogne	20 Ru de Cayroli
21 Ru du Fion	22 Ru des jus	23 Ouaf
24 Allondon	25 Nant de l'Ecra	26 Bief de Jeanvoin
27 Petit Journans	28 Ru de Villard tacon	29 Ru de Bossenat
30 Lion	31 Varfeuille	32 By
33 Grand Journans		

Bassin versant de la Versoix

34 Oudar	35 Ru des Éveaux	36 Ru de Maraichet
37 Ru des marais	38 Lillette	39 Munet
40 Ru des hutins	41 Versoix	42 Ru de Villard

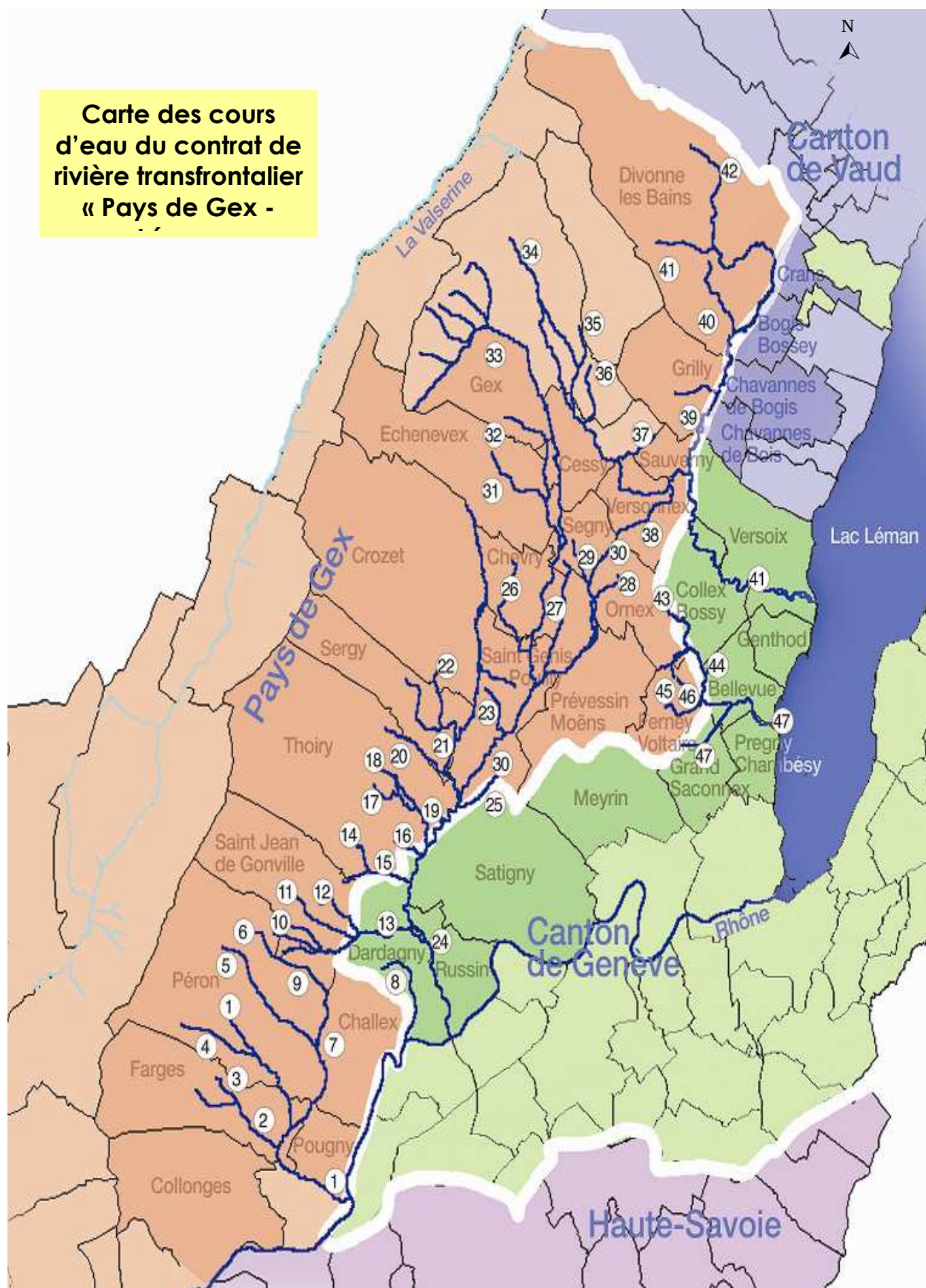
Bassin versant du Vengeron

43 Marquet	44 Gobé	45 Ouye
46 Nant	47 Vengeron	

Bassin versant du Nant des Charmilles

8 Nant des Charmilles

**Carte des cours
d'eau du contrat de
rivière transfrontalier
« Pays de Gex -**



Méthodologie du Plan de gestion

La méthodologie qui sera appliquée à la mise en place du plan de gestion découle des guides techniques n° 1 et n° 2 réalisés par l'Agence de l'Eau afin de pouvoir mettre en place les directives préconisées dans le SDAGE du Bassin Rhône - Méditerranée et Corse.

Elle s'appuie notamment sur l'utilisation de deux modèles de fiches de relevés distincts qui permettent de donner un état général :

- des secteurs homogènes de la ripisylve
- des tronçons homogènes du point de vue morpho dynamique.

Néanmoins, la présence d'une ripisylve homogène est inféodée à la présence d'un certain type de morphologie, il sera donc assez difficile de distinguer réellement les secteurs de morphologie identique des tronçons de ripisylve homogène.

Ces tronçons seront numérotés de l'amont vers l'aval.

Les données récoltées en parcourant la totalité du cours d'eau permettront de réaliser rapports et des cartes de synthèse :

1. phase 1 : Etat des lieux

Cette 1^{ère} étape de terrain permet d'établir l'état des lieux initial du cours d'eau et d'en dégager les différentes caractéristiques et problématique. Elle se fait par une reconnaissance à pied de la totalité du linéaire et permet de dégager une appréciation globale de l'écosystème. Les observations relevées portent sur :

- L'état général du cours d'eau
 - ✚ les problématiques liées à la ripisylve
 - ✚ les problématiques liées aux berges et au lit mineur
- les usages de la rivière
- l'occupation des sols et risques
- le patrimoine naturel

2. phase 2 : Diagnostic

Il portera sur :

- l'état de l'entretien actuel
- les intérêts du plan de gestion

3. phase 3 : Objectifs du plan de gestion

Ils auront vocation à définir précisément

- l'état souhaité :
 - ✚ des boisements riverains
 - ✚ de la densité de la strate arbustive
 - ✚ de la densité de la strate arborée

- de l'abondance du bois mort
- le type et la fréquence des interventions :
 - sur le boisement des berges
 - sur le bois mort

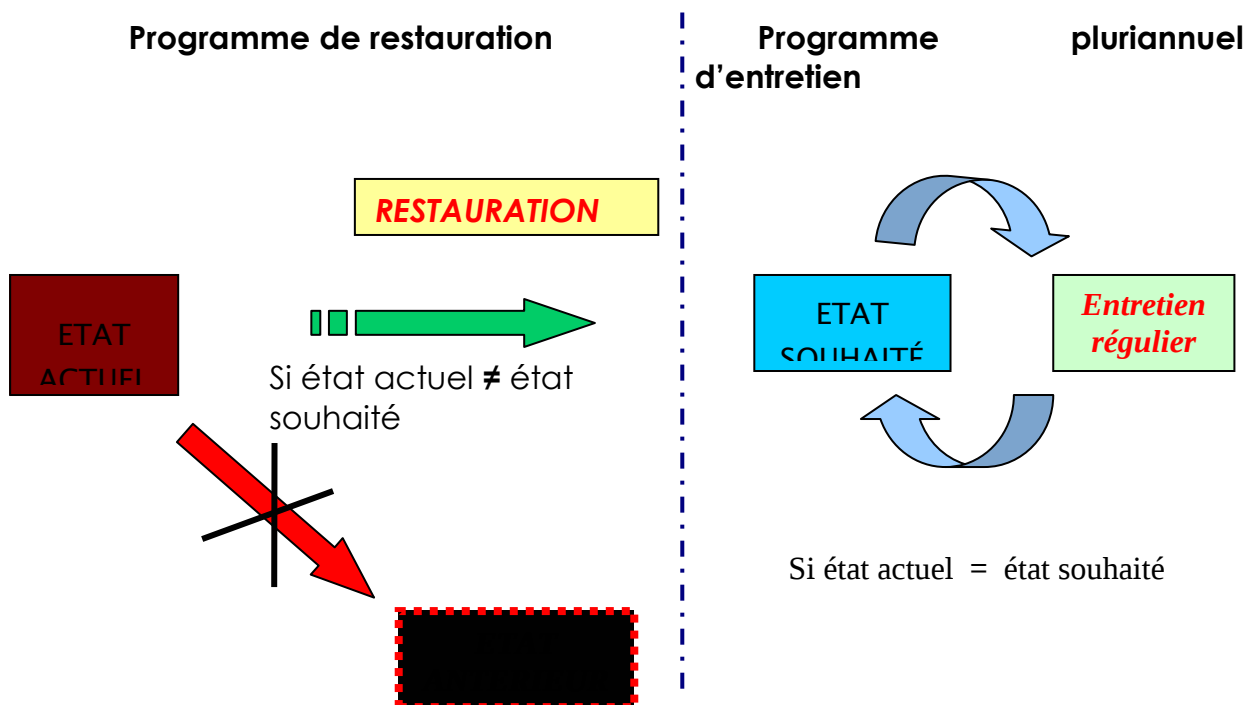
4. **phase 4 : Définition et programmation des travaux – Déclaration d'Intérêt Générale.**

Le programme de restauration et d'entretien constitue une traduction des objectifs de gestion fixés en phase 3 après concertation et présentation aux riverains. Il définit le type d'intervention à réaliser selon une programmation pluriannuelle en 2 temps :

- une phase de restauration (ou de rattrapage de l'entretien), consistant en la réalisation de travaux destinés à atteindre les objectifs souhaités fixés auparavant. Ces travaux seront menés de manière différenciée, en fonction des enjeux relatifs à chaque secteur,
- une phase d'entretien, indispensable afin de maintenir le cours d'eau dans l'état souhaité après la phase restauration.

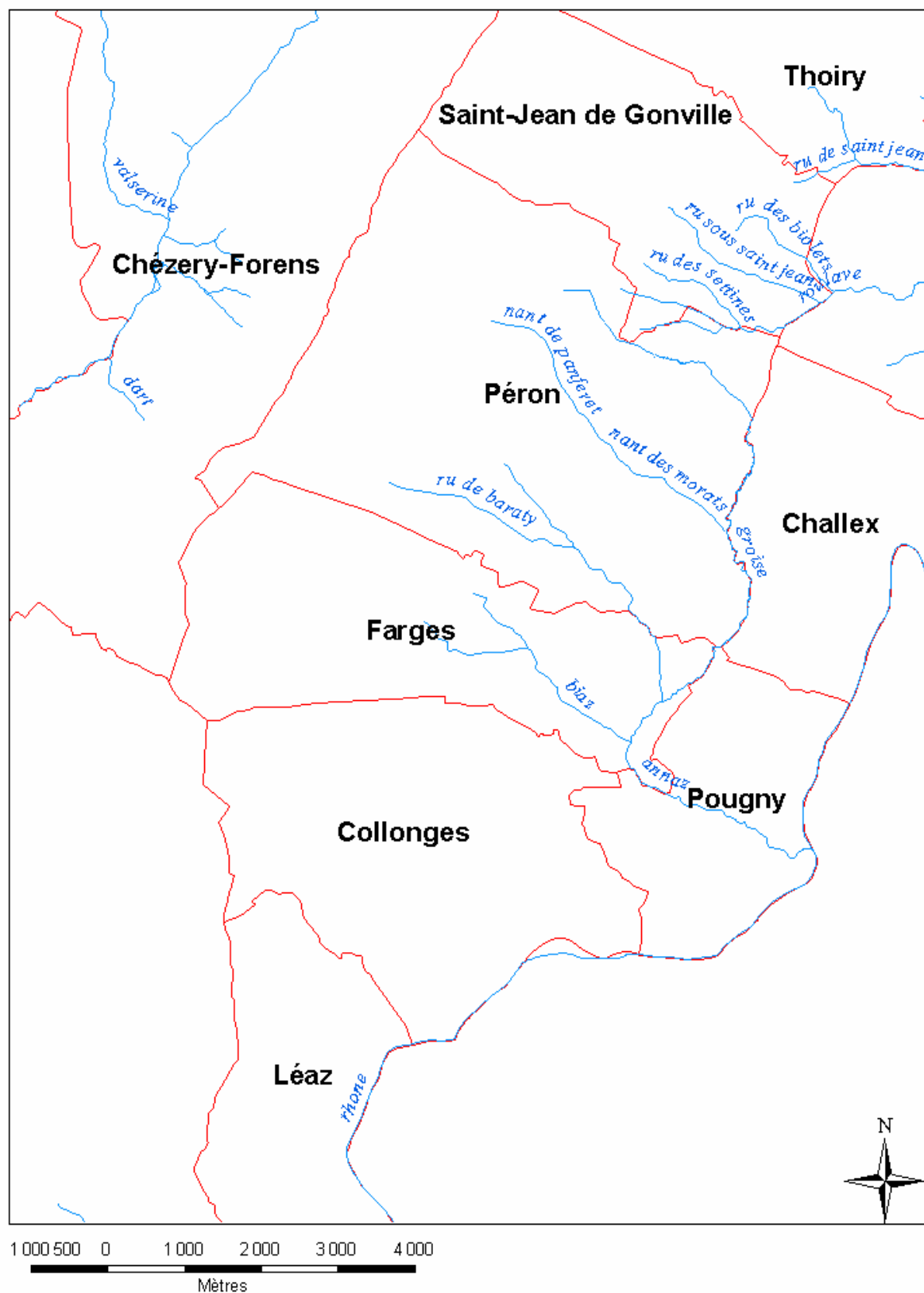
Ces travaux seront cartographiés et déclinés sous forme de fiches actions, qui feront partie intégrante du dossier de demande de Déclaration d'Intérêt Général. Celui-ci sera déposé en Préfecture afin d'être opposable au tiers via une enquête publique.

Schéma général du Plan de gestion



Le Groise

CARTE DE SITUATION DU GROISE



A. Description générale

1. Localisation

Le Groise est un affluent rive gauche de l'Annaz, s'écoulant au sud du Pays de Gex. Il naît sur la commune de Péron aux environs du village de Feigères recevant les eaux de sources provenant de la montagne. Il s'appelle d'abord ruisseau de Chanvières jusqu'à Greny, puis prend définitivement son patronyme. Il reçoit les eaux du Nant des Morats (ou Nant de Panferêt) et de quelques biefs et fossés.

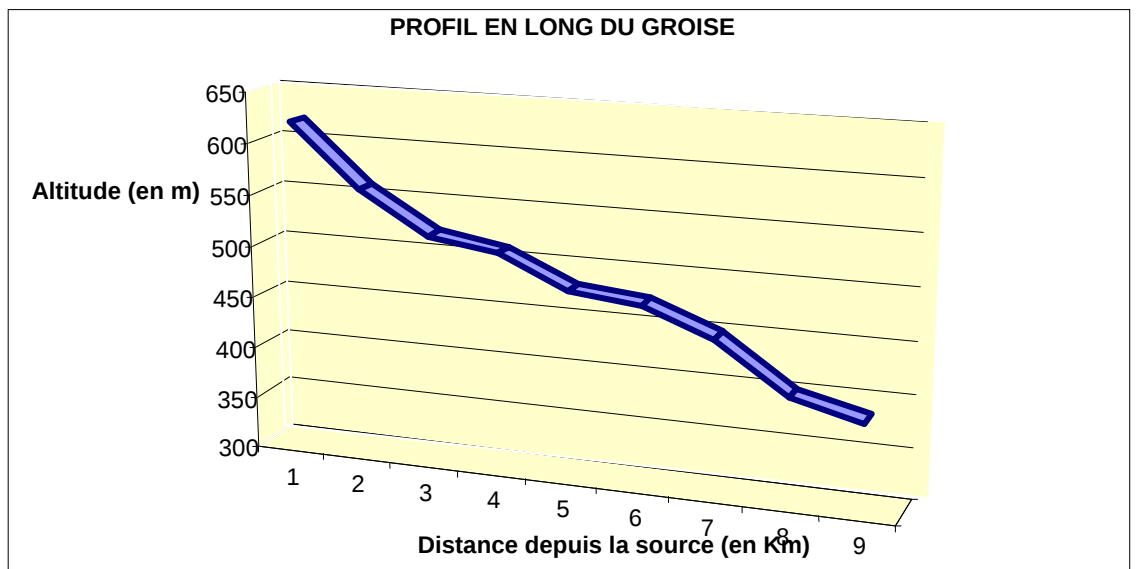
2. Le bassin versant

Celui-ci est typique des cours d'eau gessien ; le Groise naît sous le massif du Jura au niveau des Bas Monts puis rejoint l'Annaz qui se jette dans le Rhône. Il traverse une zone présentant des pentes assez élevées, constituée de haies et de champs puis un 1^{er} secteur boisé, jusqu'à Greny. Il longe ensuite la D89i, traverse la voie rapide dans un secteur assez plat, et commence à s'enfoncer dans les bois, afin d'être rejoint par le Nant des Morats à l'entrée du Bois de Ban, jusqu'au pont de Ferruaz. De l'amont vers l'aval, il aura traversé les communes de Péron, Saint-Jean de Gonville, Farges et Pougny. La surface de son bassin versant est de 15.5 km².

3. L'occupation des sols

Elle alterne entre les secteurs de champs et de prés, et le milieu forestier. Le Groise traverse peu de secteurs urbanisés (le hameau de Greny). Néanmoins, il est voisin de la D89, seul une berge peu large fortement talutée les sépare, ce qui provoque des problèmes de stabilité de la chaussée. Ce secteur sera par ailleurs traité en génie civil.

4. Le profil en long



Ce profil en long présente l'évolution des pentes depuis la source du Groise (ruisseau de Chanvières sur la commune de Péron au hameau de Feigères jusqu'à sa confluence avec l'Annaz au niveau du pont de Ferruaz (commune de Farges). Il présente 2 ruptures de pente qui permet de matérialiser une séparation entre des tronçons homogènes.

This topographic map shows the Monts de la Forêt area, characterized by dense forest cover and numerous small settlements. A prominent red line delineates a large, irregular boundary across the landscape, likely representing a specific administrative or management zone. Blue lines trace the paths of various watercourses, including the 'ruisseau de la forêt' (forest stream) and 'ruisseau de moirley'. Other labeled features include 'mont des piniers', 'mont des mûres', and 'mont des blais'. The map also shows a network of roads and smaller streams, providing a detailed view of the region's geography and infrastructure.



5. les berges

Tableau récapitulatif : état initial des berges

	Bon	Moyen	Mauvais	Total
Linéaire en m de berge	1240	7090	8806	17136
Pourcentages	7 %	41 %	52 %	100 %
Secteurs	7 - 3	1 - 2- 4 - 6 - 8 - 9	5 - 10 - 11	

6. Mesures de protection éventuelles

Aucune mesure de protection particulière n'a été repérée sur le cours d'eau, à l'exception d'une ZNIEFF sur le Bois de Ban (après la 2X2 voies) qui s'étend sur les communes de Péron, Challex, Pougny, Collonges et Farges.

7. Le parcellaire

Le Groise traverse 5 communes, qui sont de l'amont vers l'aval : Saint Jean de Gonville, Péron, Challex, Farges et Pougny.

Le nombre de parcelles traversées est de 253, et le nombre de propriétaires concernés s'élève à 162 différents. Ce qui dénote un très fort morcellement. Par exemple, sur la commune de Péron, 88 propriétaires possèdent 170 parcelles.

B. La ripisylve

1. les essences en place

Les essences rencontrées le long du linéaire du Groise sont globalement adaptées et composent par leur diversité une ripisylve intéressante.

- On rencontre principalement l'aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) et le frêne commun (*Fraxinus excelsior*), qui composent la strate arborescente, ainsi que quelques saules blancs (*Salix alba*). Quelques chênes (*Quercus pédonculata*, *robur*) et charmes (*Carpinus bétulus*) accompagnent la ripisylve, plus en retrait de la berge. D'autres essences moins adaptées sont aussi présentes, tels que le sapin pectiné (*Abies alba*), le peuplier cultivar (*Populus sp.*).
- La strate arbustive est composée des noisetiers (*Corylus avellana*), pour la plus grande proportion, puis de camérisiers à balais (*Lonicera xylosteum*), de l'aubépine (*Crataegus monogyna*), de la viorne lantane (*Viburnum lantana*), du fusain d'Europe (*Evonymus europaeus*), du Sureau noir et rouge, des cornouillers (*Evonymus europaeus*), du saule

marsault (*Salix caprea*), de troène (*Ligustum vulgare*), de sureau noir (*Sambucus nigra*),

- Il n'a pas été repéré de plantes, ni d'arbres invasifs.

SECTEURS HOMOGENES



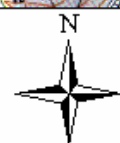
0 125 250 500 750 1 000
Mètres



SECTEURS HOMOGÈNES



0 125 250 500 750 1 000 Mètres



2. la répartition des strates

On rencontre le long du Groise des strates réparties selon des modes différenciés. Dans le cadre du développement naturel de la végétation et en fonction de différents facteurs (précipitations, ensoleillement, courant, pente...) les espèces et les individus sont installés différemment sur les tronçons.

La strate arborée est bien implantée tout au long du cours avec une moindre importance à l'aval, où les arbres ont plus de difficulté à pousser du fait de la force des crues. Elle est presque absente du secteur n° 7, qui est occupé par un marais. Dans la traversée du Bois de ban, la ripisylve se continue par une forêt.

La strate arbustive est bien représentée tout au long du parcours à l'exclusion du secteur n°4 à l'amont de l'ancienne voie ferrée du fait de l'ombre générée par les résineux et où l'accès des vaches à l'eau n'est pas régulé.

3. impact de la ripisylve sur la stabilité des berges

De manière générale la stabilité des berges est conditionnée par le système racinaire des arbres qui composent la ripisylve. Cette remarque concerne les différentes strates de végétaux rencontrés le long des cours d'eau : herbacée et ligneuse (arbustes et arbres).

Dans le cas du Groise, à l'exclusion du secteur le plus en aval où l'on rencontre des glissements de terrain très importants sur plusieurs mètres de haut et de long, la végétation présente l'intérêt majeur d'assez bien retenir les berges et les éléments liés au transport solide.

La présence des aulnes et des frênes implantés sur la quasi totalité du linéaire confère une certaine tenue à la berge, même si ceux-ci sont parfois perchés. Leur présence garantit un ralentissement certain de l'érosion latérale, phénomène naturel qu'il est impossible de diminuer partout où il est présent, notamment en secteur rural ou forestier, où les risques sont moindres.

4. impact sur l'équilibre écologique

L'intérêt écologique d'une ripisylve est de conserver une diversité importante dans les différentes essences et strates, de façon à multiplier les potentiels d'accueil et offrir une mosaïque d'habitats, les plus vastes possible.

Ce constat est d'autant plus important pour l'avifaune, l'ichtyofaune (migratrice ou sédentaire) et les chiroptères (chauves souris) en présentant un potentiel nourricier et/ou d'habitat intéressant.

La végétation du Groise forme donc un véritable écotone entre le milieu aquatique et le milieu terrestre, présentant soit une rupture avec les milieux ouverts ou un système intermédiaire, « pionnier » du milieu forestier, comme c'est le cas dans le Bois de Ban à l'aval.

5. impact paysager

De manière générale, le linéaire formé par un cours d'eau crée un phénomène de corridor végétal (grâce à la Ripisylve sur les 2 berges) visible depuis des élévations naturelles de terrain ou des points de vue, pouvant être assez éloignés. D'un point de vue paysager, ceci n'est pas forcément le cas pour le Groise, pour différentes raisons :

- il traverse 2 secteurs totalement forestiers, entre Feigères et la RD 984 et à l'aval de la 2x2 voies, dans le Bois de Ban jusqu'à sa confluence avec l'Annaz.
- dans les secteurs où il est proche des agglomérations ou des infrastructures, il présente un débit peu élevé.

Néanmoins, ce phénomène de corridor est plutôt à considérer au sens de linéaire écologique.

6. état sanitaire des arbres en rive

L'état sanitaire de la ripisylve est caractérisé par la présence d'arbres morts (secs sur pied) ou sénescents le long du linéaire.

Sur le parcours, des bois adultes ont été rencontrés, couverts de lierre, voire complètement secs et près à tomber du fait qu'ils sont perchés.

Ceci semble plutôt lié à du parasitisme. Aucun phénomène de continuité n'a cependant été repéré.

Tableau récapitulatif : état initial de la ripisylve

	Bon	Moyen	Mauvais	Total	Faible corridor forestier
Linéaire en m de berge	3796	8864	4476	17136	4661
Pourcentages	22 %	51	27 %	100 %	27 %
Secteurs	2 - 3 - 11	4 - 8 - 9 - 10 - 11	1 - 5 - 6 - 7		

8. les berges

Tableau récapitulatif : état initial des berges

Secteurs	1 - 3 - 7	2 - 4 - 8 - 6 - 11	5 - 10 - 11	Total
Linéaire en m de berge	1262	7252	8622	17136
Pourcentages	14 %	36 %	50 %	100%

C. Le bois mort

1. descriptif par secteur

Le bois mort présent dans le cours d'eau est un indicateur de la gestion actuelle de la ripisylve. La fréquence de celui-ci est conditionnée par l'occupation des sols voisins.

Ainsi le Groise présente un gradient de bois mort augmentant de l'amont vers l'aval. Le secteur des bois de Chanvières à l'amont apporte son lot de bois mort de petite taille, formant quelques embâcles intéressant du point de vue piscicole, et quelques amas sans intérêt (secteurs 3 et 4). Le secteur 5 présente à son amont de grosses quantités de bois morts liée aux glissements de la rive gauche. Les secteurs ayant subi des aménagements (2x2 voies) ou proches de Greny ne présentent pas ou peu de bois morts, du fait d'un important entretien récent. Par contre les secteurs avals (de 8 à 11) reçoivent des chablis fréquents du fait des érosions et glissements de berges fréquents, et des aléas climatiques ayant ici un impact plus important.

2. la gestion

La gestion du bois mort sur le Groise est réalisée sur le secteur aval de Greny jusqu'à la voie expresse. Sur tout le reste du linéaire, le bois mort est abandonné dans le cours du fait de difficulté d'accès, pour les secteurs 10 et 11 principalement, et notamment sur les secteurs 3 et 4.



D. Définition des objectifs de gestion

1. les principaux objectifs

La définition des objectifs de gestion correspond au moyens à mettre en oeuvre afin d'atteindre un état souhaité en tenant compte des enjeux de ce secteur et des risques. Ainsi, chaque secteur de cours d'eau aura un ou des objectifs de gestions pouvant se compléter de manière plus ou moins hiérarchique. Ils sont décrits dans le tableau ci après.

ENJEUX	MOTIVATIONS		SECTEURS	ESTIMATION DU LINEAIRE DE BERGES
	OBJECTIFS	BUTS POURSUIVIS		
RISQUES D'INONDATION ET D'ÉROSION	Favoriser les écoulements	Maintenir ou améliorer l'écoulement des crues pour protéger le secteur concerné.	5-6	2236
	Freiner les écoulements	Freiner l'écoulement des crues pour protéger les secteurs situés à l'aval.	1-2-4-9-10-11	13724
	Éviter l'érosion	Limiter l'érosion des berges sur le secteur concerné par la chute des arbres et l'accumulation de bois mort	3-8-9	1968
	Limiter les apports de bois morts	Réduire le risque de formation des bouchons (embâcles de bois) en aval du secteur concerné	4	1836
	Eviter les barrages de bois	Réduire le risque de rupture brutale de barrages de bois pour ne pas aggraver l'onde de crue en aval	4	1826
USAGES	Paysage	Maintenir ou améliorer la perception du cours d'eau ou du patrimoine hydraulique à partir de certains points de vue	7	658
	Loisirs	Maintenir ou améliorer l'accessibilité des berges (randonnée)		
		Maintenir ou améliorer l'accessibilité du lit (canotage-canyoning)		
	Réglementation spécifique	Respect de la réglementation interdisant certains types d'actions sur le cours d'eau		
PATRIMOINE NATUREL	Maintien du biotope	Préservation d'un biotope ou d'un habitat rare sur le cours d'eau et nécessitant une gestion particulière	7	658
	Réduire l'eutrophisation	Limiter la prolifération végétale	3	429
	Diversité des boisements	Maintenir ou améliorer la diversité des boisements		

2. les niveaux d'entretien

Lorsque les objectifs de gestion sont fixés, que l'état souhaité est atteint pour chaque tronçon de rivières, il convient de définir les niveaux d'entretien ultérieur.

Ceux-ci correspondent aux moyens nécessaires à mettre en œuvre afin de conserver le cours d'eau et les berges dans un certain état d'encombrement, d'équilibre des peuplements et des essences.

Le tableau ci après permet de définir les niveaux d'entretien correspondant à un certain type de gestion des bois vifs et morts, ainsi que les fréquences maximum de retour.

Niveau
D'entretien
Croissant



NIVEAU D'ENTRETIEN	Entretien du boisement de berge R=Ripisylve	Enlèvement des bois morts E = embâcles	Représentation schématique
NIVEAU 0	Non : R0	Non : E0	R0-E0
NIVEAU 1	Non : R0	Sélectif E1 (retour 1 à 3 ans)	R0-E1
NIVEAU 2	Régulier : R1 (retour 5 ans)	–	R1
NIVEAU 3	Fréquent : R2 (retour 2 à 3 ans)	–	R2
NIVEAU 4	Très fréquent : R3 (retour tous les ans)	–	R3

E. Le programme de réhabilitation

1. la restauration

Il vise à mettre en place des travaux qui permettront d'obtenir un état souhaité du cours d'eau, qui ne correspond pas à l'état initial, ni à un état idéal figé. Il faut toujours garder à l'esprit que la végétation pousse spontanément et rapidement, et qu'elle va imposer une gestion durable et dynamique de la part de la collectivité.

2. l'entretien pluriannuel

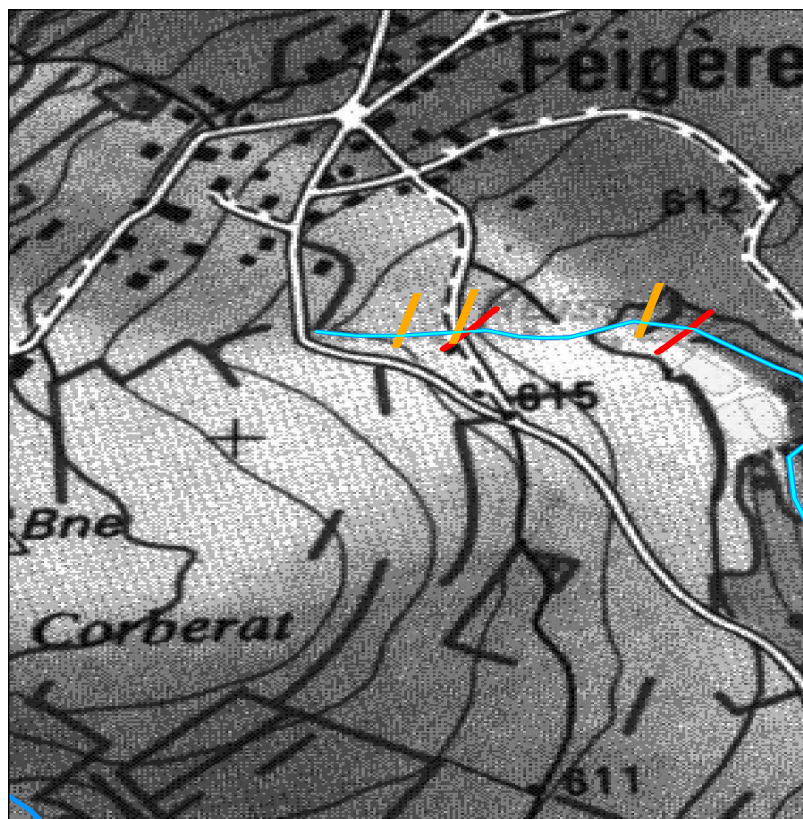
Il sera caractérisé par différents niveaux, qui vont permettre de conserver la végétation vers l'état souhaité, tel que défini dans le programme de restauration. Il est décrit par le tableau suivant.

Secteur	Action sur le boisement de berge -R- (Ripisylve)	Action sur les embâcles -E-	Représentation schématique
---------	--	-----------------------------	----------------------------

Gro01	R0	E0	R0-E0
Gro02	R0	E1	R0-E1
Gro03	Non entretien contrôlé		
Gro04	R1	E0	R1-E0
Gro05	R1	E2	R1-R2
Gro06	R0	E0	R0-E0
Gro07	Non entretien contrôlé		
Gro08	R0	E0 à E1	R0-E0 à E1
Gro09	R0	E0	R0-E0
Gro10	R0	E0	R0-E0
Gro11	R0	E0	R0-E0

Fiches descriptives

Description : 	- Localisation Du PK 0 au PK 140 - Linéaire 310 mètres env. - Tronçon	TRONCON N° 1 Communes concernées :  Péron	ENJEUX : Objectifs de gestion : ➤	Plan de Gestion Restauration : 2415€HT Entretien : - niveau E0 – R0 - coût : €HT/an
---	---	---	--	--



LEGENDE :	
	Point kilométrique
	Pont - passerelle
	Limite de secteur



RÉPARTITION GRANULOMETRIQUE DU SUBSTRAT

- Rochers	%
- Blocs	10%
- Pierres	40%
- Cailloux	20%
- Gravier	20%
- Sables	10%
- Limons	%

RÉPARTITION DES STRATES VEGETALES

- Arborescente	30%
- Arbustive	40%
- Herbacée	30%

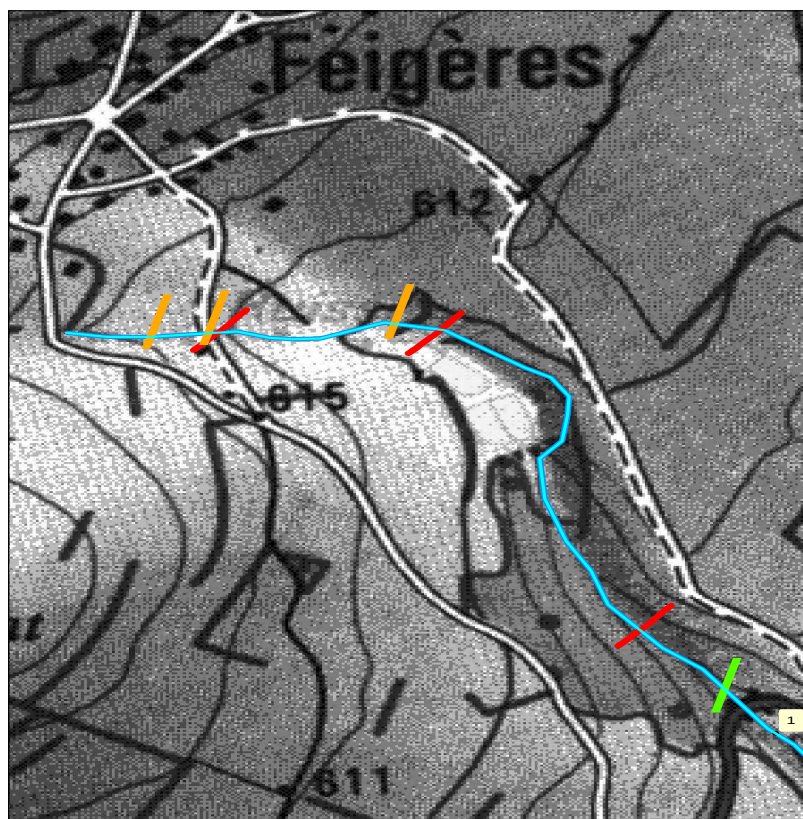
Cours d'eau : le Groise – ruisseau de Chanvières	Bassin versant : Annaz
Communes : Péron	Secteur : Feigères
Tronçons : Gro01	

DESCRIPTIF DE LA RIPISYLVE ET DU BOIS MORT
La berge droite ne possède pas de ripisylve ; elle est occupée par des herbes et quelques gros arbres. Quant à la gauche, elle forme un mur de végétation moyenne de moins d'environ 2 m de large, composé de frêne, de chêne, de noisetier, d'épine blanche et de saule marsault. C'est une haie de séparation entre la rivière et les prés situés derrière. Les arbres présents sont moyennement stables. Quelques gros arbres sec ou cassés sont présents.
DESCRIPTIF DU LIT MINEUR
Le lit mineur est large d'environ 50 cm, un peu encaissé avec une hauteur de berges voisine de 30 cm, ressemblant à un fossé d'origine agricole ; il récupère les eaux des bas monts par temps de crue. La source sort du petit bois situé à l'amont de la route de Feigères.
AUTRES
Le ruisseau de Chanvières forme la séparation entre 2 pâtures ; une passerelle rustique le traverse pour permettre l'accès des animaux.

GESTION DES CRUES	Freiner les écoulements en tête de bassin.
STABILISATION ET /OU MAINTIEN DES BERGES	Complémentarité entre l'entretien et le maintien des berges
PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DES ECOSYSTEMES	Protection d'un ruisseau ayant un débit d'étiage très faible.
MISE EN VALEUR PAYSAGERE / USAGE	Conserver l'effet de corridor.

Nom du tronçon	Propositions de Gestion	Interventions	Niveau d'entretien ultérieur
Gro01	Favoriser et conserver les boisements en tête de bassin.	Rattrapage d'entretien - restauration Développer une ripisylve en rive droite afin de maintenir les sols. Abattage sélectif en rive gauche.	E0-R0 Sélectionner les tiges après le départ des jeunes plants. Non entretien contrôlé.

Description : 	- Localisation Du PK 140 au PK 331 - Linéaire 382 mètres env. - Tronçon	TRONCON N° 2 Communes concernées :  Péron	ENJEUX : Objectifs de gestion : ➤	Plan de Gestion Restauration : 414€HT Entretien : - niveau E1 – R0 - coût : €HT/an
---	---	--	--	--



LEGENDE :	
	Point kilométrique
	Pont - passerelle
	Limite de secteur



RÉPARTITION GRANULOMETRIQUE DU SUBSTRAT

- Rochers	%
- Blocs	20%
- Pierres	40%
- Cailloux	20%
- Gravier	20%
- Sables	%
- Limons	%

RÉPARTITION DES STRATES VÉGÉTALES

- Arborescente	50%
- Arbustive	30%
- Herbacée	20%

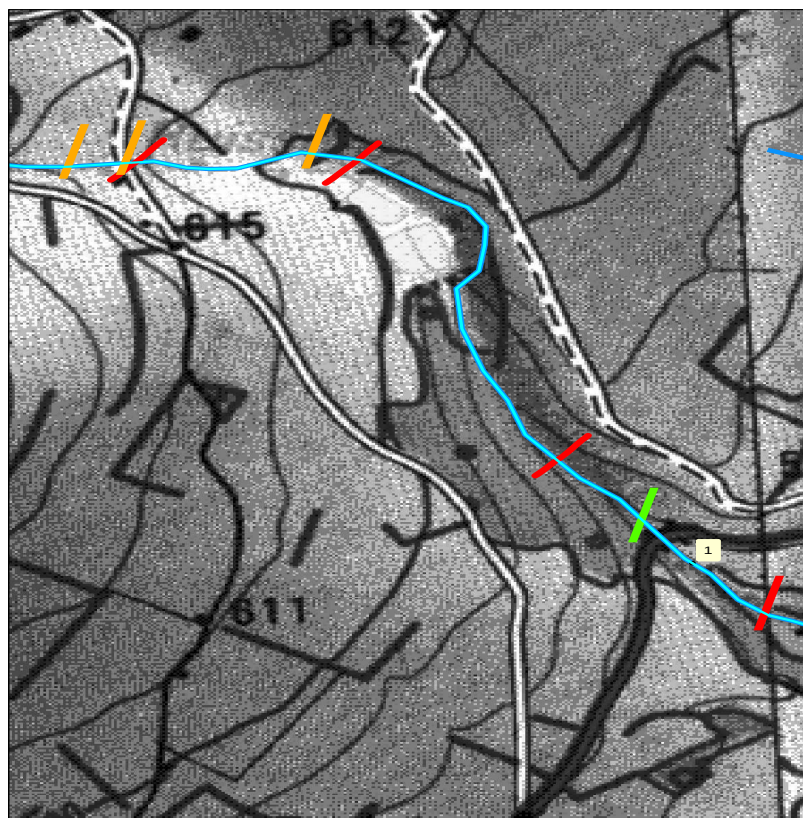
Cours d'eau : le Groise	Bassin versant : Annaz
Communes : Péron	Secteur : aval de Feigères – amont du lagunage
Tronçons : Gro02	Carte page 28

DESCRIPTIF DE LA RIPISYLVE ET DU BOIS MORT
la végétation est plus dense que sur le secteur précédent et plus diversifiée ; les arbres sont stables malgré l'inclinaison des berges. On rencontrera du frêne, de l'aulne, du charme et du chêne ainsi que du cerisier. La végétation arbustive est faiblement représentée, avec du camérisier à balais, du sureau et des ronces dans les secteurs ouverts remaniés. De jeunes charmes sont présents en sous étage. Le bois mort est présent en petite quantité avec quelques amas peu intéressants.
DESCRIPTIF DU LIT MINEUR
le haut des berges s'évase et le lit mineur s'élargit en laissant un mince filet d'eau. Le lit présente des micros chutes constitué par le cheminement de l'eau entre les pierres. Le lit est aussi plus profond.
AUTRES
A l'aval du chemin rural, des gravats ont été déposés en rive gauche. La pont d'accès au lagunage (à l'aval) peut être submergé en cas de crue.

GESTION DES CRUES	Freiner les écoulements en tête de bassin.
STABILISATION ET /OU MAINTIEN DES BERGES	Complémentarité entre l'entretien et le maintien des berges
PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DES ECOSYSTEMES	Protection d'un ruisseau ayant un débit d'étiage très faible.
MISE EN VALEUR PAYSAGERE / USAGE	Conserver l'effet de corridor.

Gro02	Conserver des boisements de qualité en tête de bassin afin de freiner les écoulements.	Rattrapage d'entretien Abattage et recépage sélectifs des bois morts ou cassés afin de limiter l'apport de bois.	E1-R0 Elimination des bois morts mobilisables.
--------------	--	--	--

Description : 	- Localisation Du PK 331 au PK 760 - Linéaire 429 mètres env. - Tronçon	TRONCON N° 3 Communes concernées :  Péron	ENJEUX : Objectifs de gestion : ➤	Plan de Gestion Restauration : 2040.10€HT Entretien : - non entretien contrôlé - coût : €HT/an
---	---	--	--	---



LEGENDE :	
	Point kilométrique
	Pont - passerelle
	Limite de secteur



RÉPARTITION GRANULOMETRIQUE DU SUBSTRAT

- Rochers	%
- Blocs	20%
- Pierres	40%
- Cailloux	30%
- Graviers	10%
- Sables	%
- Limons	%

RÉPARTITION DES STRATES VEGETALES

- Arborescente	60%
- Arbustive	30%
- Herbacée	10%

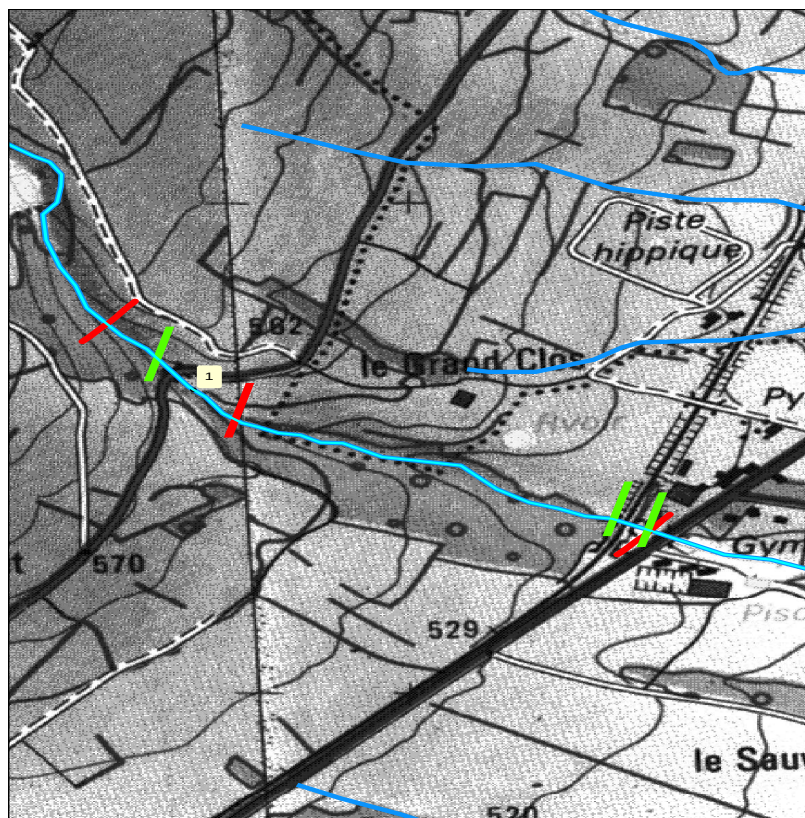
Cours d'eau : le Groise	Bassin versant : Annaz
Communes : Péron	Secteur : aval du lagunage de Feigères
Tronçons : Gro03	

DESCRIPTIF DE LA RIPISYLVE ET DU BOIS MORT
le ruisseau s'enfonce ici d'avantage et entre dans un premier secteur forestier : le bois de Chanvières. La végétation arbustive est moyenne et composée de noisetiers en cépée, de camérisiers à balai, d'épines blanche. Il y a aussi quelques ronces. Les arbres sont représentés par le frêne, l'aulne glutineux le charme, le chêne et le bouleau, présentant une densité moyenne, et globalement stables. Présence d'une régénération de charme. Quelques petits bois morts sont dans le lit.
DESCRIPTIF DU LIT MINEUR
On notera sur ce secteur la présence de beaucoup de tuf (carbonate de calcium). Le lit reste peu large et encaissé, avec quelques descentes non aménagées en rive gauche permettant l'accès du bétail à la rivière.
AUTRES
Il longe les bassins du lagunage et en récupère les eaux. Un troupeau de vaches accède librement au cours d'eau en rive gauche, ce qui peut engendrer des problèmes de qualité.

GESTION DES CRUES	Freiner les écoulements en tête de bassin.
STABILISATION ET /OU MAINTIEN DES BERGES	Complémentarité entre l'entretien et le maintien des berges
PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DES ECOSYSTEMES	Protection d'un ruisseau ayant un débit d'étiage très faible.
MISE EN VALEUR PAYSAGERE / USAGE	Conserver l'effet de corridor.

Gro03	Améliorer les boisements afin de diminuer l'érosion. Limiter la fréquentation des vaches pour éviter la pollution en période d'étiage.	Rattrapage d'entretien Abattage des arbres penchés ou cassés, et des résineux en bord de rivières afin de régénérer la strate buissonnante. Améliorer les accès et les abreuvoirs existants. Conserver les embâcles piscicoles.	Non entretien contrôlé Sélectionner les tiges 2 ans après le départ des jeunes plants.
--------------	--	---	--

Description : 	- Localisation Du PK 760 au PK 1678 - Linéaire 918 mètres env. - Tronçon Depuis l'amont de la RD 89 jusqu'au hameau de Greny.	TRONCON N° 4 Communes concernées :  Péron,  Saint-Jean-de-Gonville	ENJEUX : Objectifs de gestion : ➤	Plan de Gestion Restauration : 1601.95€HT Entretien : - E0 - R1 - coût : €HT/an
---	---	---	--	---



LEGENDE :	
	Point kilométrique
	Pont - passerelle
	Limite de secteur

RÉPARTITION GRANULOMETRIQUE DU SUBSTRAT

- Rochers	5%
- Blocs	20%
- Pierres	30%
- Cailloux	30%
- Graviers	10%
- Sables	5%
- Limons	%

RÉPARTITION DES STRATES VÉGÉTALES

- Arborescente	60%
- Arbustive	40%
- Herbacée	%



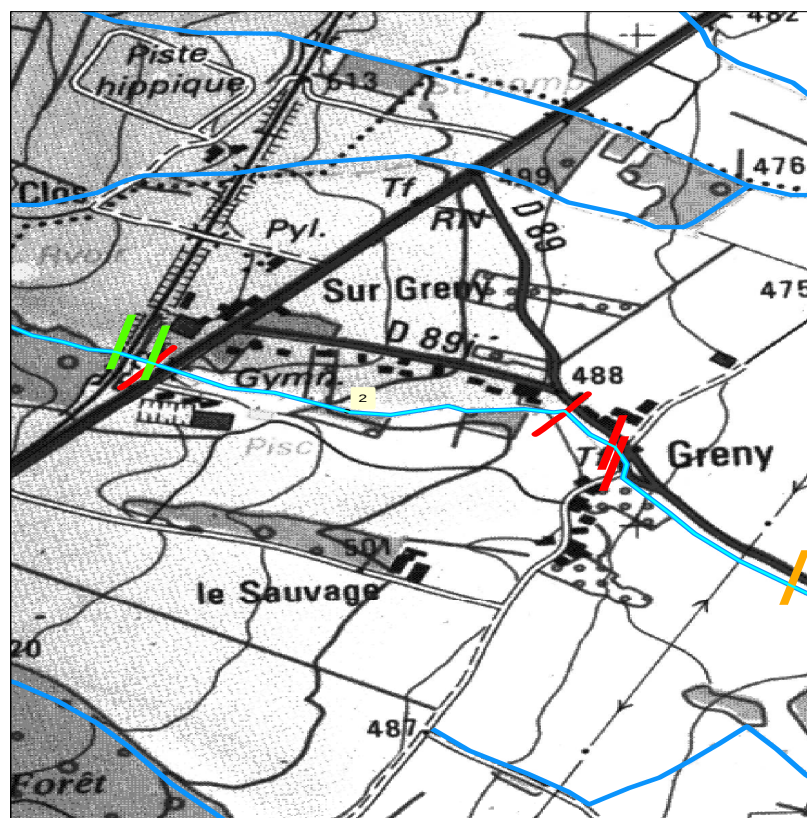
Cours d'eau : le Groise	Bassin versant : Annaz
Communes : Péron, Saint-Jean de Gonville	Secteur : le grand clos - bois de Chanvières
Tronçons : Gro04	

DESCRIPTIF DE LA RIPISYLVE ET DU BOIS MORT
La végétation est ici presque exclusivement constituée d'arbres : frênes, aulnes, charmes, chênes et sapins. On est dans une ambiance très forestière et moins ripicole. Le sous étage est moins développé et composé de régénération de sapins et de quelques camérisiers à balais, noisetiers, fusains d'Europe et aubépines. La ronce se développe suite aux entretiens réalisés sous les lignes EDF et près de la voie ferrée.
DESCRIPTIF DU LIT MINEUR
Le lit est enfoncé avec des berges pentues peu boisées, hautes d'environ 1 m. On notera aussi la présence de tuf, en moindre importance que sur le secteur précédent. Le bois mort présent crée de petites cascades alternant avec des radiers.
AUTRES
Au niveau de la voie ferrée, des truites fario de taille moyenne (20 cm env.) ont été aperçues dans un trou profond. Des arbres en âge d'exploitation ont été marqués et seront coupés par le propriétaire.

GESTION DES CRUES	Freiner les écoulements en tête de bassin.
STABILISATION ET /OU MAINTIEN DES BERGES	Complémentarité entre l'entretien et le maintien des berges
PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DES ECOSYSTEMES	Protection d'un ruisseau ayant un débit d'étiage très faible.
MISE EN VALEUR PAYSAGERE / USAGE	Conserver l'effet de corridor.

Gro04	Diversifier et améliorer les boisements en tête de bassin afin de freiner les écoulements. Limiter la fréquentation des vaches et des chevaux pour éviter la pollution en période d'étiage.	Rattrapage d'entretien - restauration Abattage sélectif des arbres penchés ou cassés. Conserver les embâcles piscicoles. Améliorer les accès et les abreuvoirs existants.	E0-R1 Maintenir une strate arbustive assez dense et diversifiée. Eliminer la ronce à l'amont de la voie ferrée.
--------------	---	---	---

Description : 	- Localisation Du PK 1678 au PK 2350 - Linéaire 672 mètres env. - Tronçon	TRONCON N° 5 Communes concernées :  Péron	ENJEUX : Objectifs de gestion : ➤	Plan de Gestion Restauration : €HT Entretien : - niveau E2- R1 - coût : €HT/an
---	---	--	--	--



LEGENDE :	
	Point kilométrique
	Pont - passerelle
	Limite de secteur

RÉPARTITION GRANULOMETRIQUE DU SUBSTRAT

- Rochers	%
- Blocs	%
- Pierres	75%
- Cailloux	15%
- Gravier	5%
- Sables	5%
- Limons	%

RÉPARTITION DES STRATES VÉGÉTALES

- Arborescente	50%
- Arbustive	40%
- Herbacée	10%



Cours d'eau : le Groise	Bassin versant : Annaz
Communes :	Secteur :
Tronçons : Gro05	

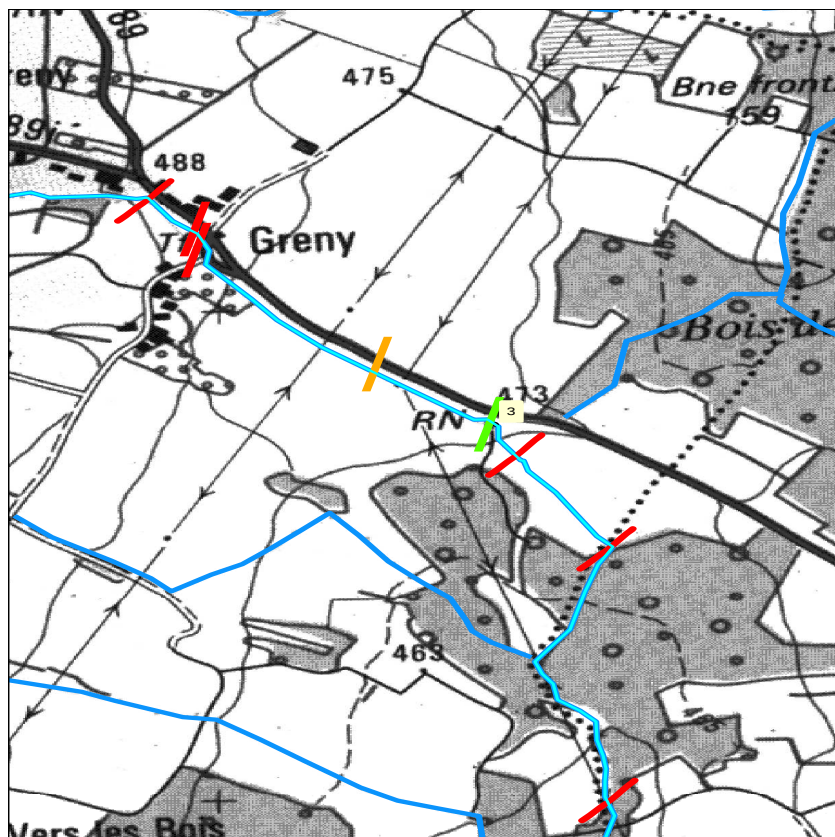
DESCRIPTIF DE LA RIPISYLVE ET DU BOIS MORT
La végétation présente ici un coté plus ripisylve clairsemée avec moins d'influence forestière, malgré la densité moyenne de frênes, d'aulnes glutineux, auxquels viennent s'ajouter du charme du chênes et du bouleau. La végétation arbustive, clairsemée aussi, est composée de beaucoup de camérisiers à balais, de quelques noisetiers, épinés blanches et saules marsault, et de ronciers. De gros embâcles de bois sont présents suite aux glissements de terrain. Des arbres adultes sont penchés, risquant de créer des bouchons plus importants.
DESCRIPTIF DU LIT MINEUR
Le lit mineur méandre à l'amont puis se redresse jusqu'à la route de La Plaine, en longeant les jardins et une ferme. Il est encaissé, forme des chutes suite à des glissements de terrain en rive gauche, dont une de 1.30 m infranchissable. Les glissements en rive gauche sont nombreux et la pente des berges vers la ferme est élevée.
AUTRES
Les berges au niveau de la ferme sont jonchées de détritux divers (métaux, grillage,...) et de dépôts de gravats, etc. Une action important est prévue au contrat de rivière (B1-35-F ANN-Groi3) ; elle sera portée par la commune de Péron et aura pour but de protéger les biens et les personnes en rive gauche à l'amont du secteur.

GESTION DES CRUES	Freiner les écoulements en tête de bassin. Favoriser les écoulements dans le secteur de Greny.
STABILISATION ET /OU MAINTIEN DES BERGES	Complémentarité entre l'entretien et le maintien des berges
PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DES ECOSYSTEMES	Protection d'un ruisseau ayant un débit d'étiage très faible.
MISE EN VALEUR PAYSAGERE / USAGE	Conserver l'effet de corridor.

Gro05	Protéger les biens et les personnes en stabilisant le profil en long et par remise en état des fonctions hydraulique. Reconquérir la connexion piscicole entre l'aval et l'amont	Restauration : <i>fiche action B1-35-F sur Péron = ANN-Groi1</i> Programme communal de protection des biens et des personnes. Recréer un chenal garantissant la libre	E2-R1 Sélectionner les tiges 2 à 3 ans après le départ des jeunes plants.
--------------	--	---	--

	du Groise.	circulation du poisson (Truite Fario).	
--	------------	---	--

Description : 	- Localisation Du PK 2350 au PK 3316 - Linéaire 446 mètres env. - Tronçon	TRONCON N° 6 Communes concernées :  Péron	ENJEUX : Objectifs de gestion : 	Plan de Gestion Restauration : 86.25€HT Entretien : - niveau E0 – R0 - coût : €HT/an
---	--	---	---	---



LEGENDE :	
	Point kilométrique
	Pont - passerelle
	Limite de secteur



RÉPARTITION GRANULOMETRIQUE DU SUBSTRAT

- Rochers	%
- Blocs	%
- Pierres	80%
- Cailloux	20%
- Gravier	%
- Sables	%
- Limons	%

RÉPARTITION DES STRATES VEGETALES

- Arborescente	80%
- Arbustive	20%
- Herbacée	%

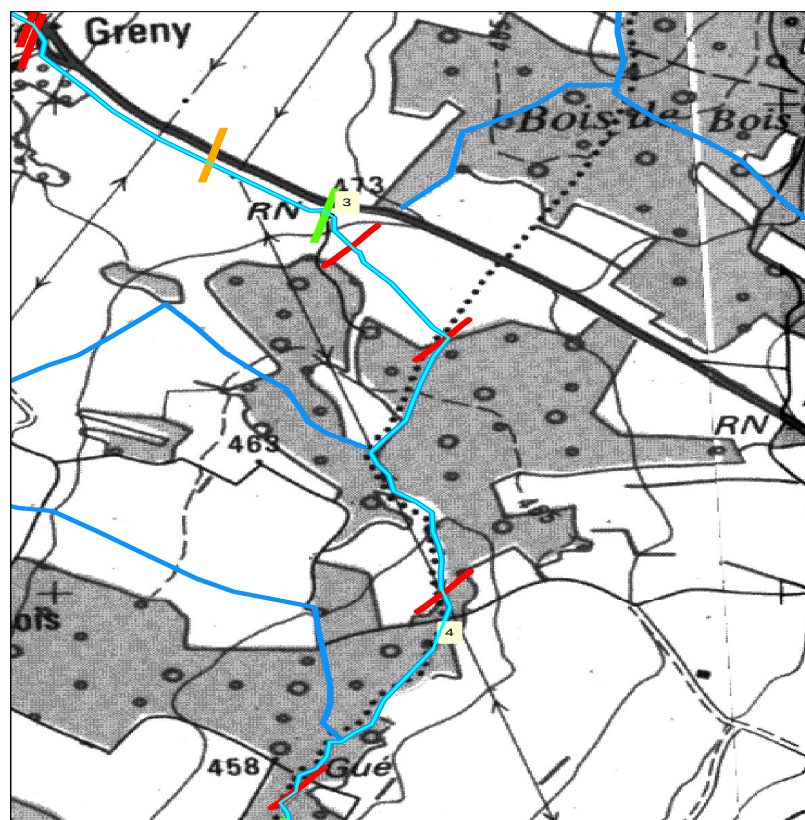
Cours d'eau : le Groise	Bassin versant : Annaz
Communes : Péron	Secteur : aval de Greny – parallèle à la route de La Plaine (RD89).
Tronçons : Gro06	

DESCRIPTIF DE LA RIPISYLVE ET DU BOIS MORT
La ripisylve est seulement présente en rive droite ; la rive gauche est occupée par un mur d'enrochement confortant la chaussée. Elle est clairsemée et composée d'aulnes glutineux, de frênes et de saule blanc; la strate arbustive est plus diversifiée, en présence continue ; les essences sont le camérisier à balais, le noisetier, les cornouillers, le saule marsault, la ronce et la clématite. Des plantations d'essences locales adaptées ont été installées suite aux travaux de la 2x2 voies.
DESCRIPTIF DU LIT MINEUR
le lit mineur se présente sous la forme d'un radier sans alternance de faciès. Seule la rive gauche est en terre naturelle. Le Groise traverse 2 dalots formant 1 îlot coincé entre 2 route ; ces dalots ne sont pas adaptés au débit. Un 3 ^{ème} dalots, installé après les travaux de la 2x2xvoies, permet l'accès à un chemin rural.
AUTRES
Ce secteur est soumis aux inondations lors des crues, la route peut être submergée ; des travaux DDE sont envisagés, certaines pierres du parement de mur risquent de se déchausser.

GESTION DES CRUES	Freiner les écoulements en tête de bassin. Favoriser les écoulements dans le secteur de Greny.
STABILISATION ET /OU MAINTIEN DES BERGES	Complémentarité entre l'entretien et le maintien des berges
PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DES ECOSYSTEMES	Protection d'un ruisseau ayant un débit d'étiage très faible.
MISE EN VALEUR PAYSAGERE / USAGE	Conserver l'effet de corridor.

Gro06	Protéger les biens et les personnes en stabilisant le profil en long et par remise en état des fonctions hydraulique.	Restauration : Maîtrise d'ouvrage communale de Péron fiche action B1-34-F sur Péron = ANN-Groi2	EO-R0 Abattage sélectif en rive droite exclusivement. Régénération.
--------------	---	--	--

Description : 	- Localisation Du PK 2796 au PK 3125 - Linéaire 329 mètres env. - Tronçon	TRONCON N° 7 Communes concernées :  Péron  Challex	ENJEUX : Objectifs de gestion : ➤	Plan de Gestion Restauration : €HT Entretien : - non entretien contrôlé - coût : €HT/an
---	---	--	--	--



LEGENDE :	
	Point kilométrique
	Pont - passerelle
	Limite de secteur



RÉPARTITION GRANULOMETRIQUE DU SUBSTRAT

- Rochers	%
- Blocs	%
- Pierres	10%
- Cailloux	30%
- Graviers	30%
- Sables	30%
- Limons	%

RÉPARTITION DES STRATES VEGETALES

- Arborescente	20%
- Arbustive	50%
- Herbacée	30%

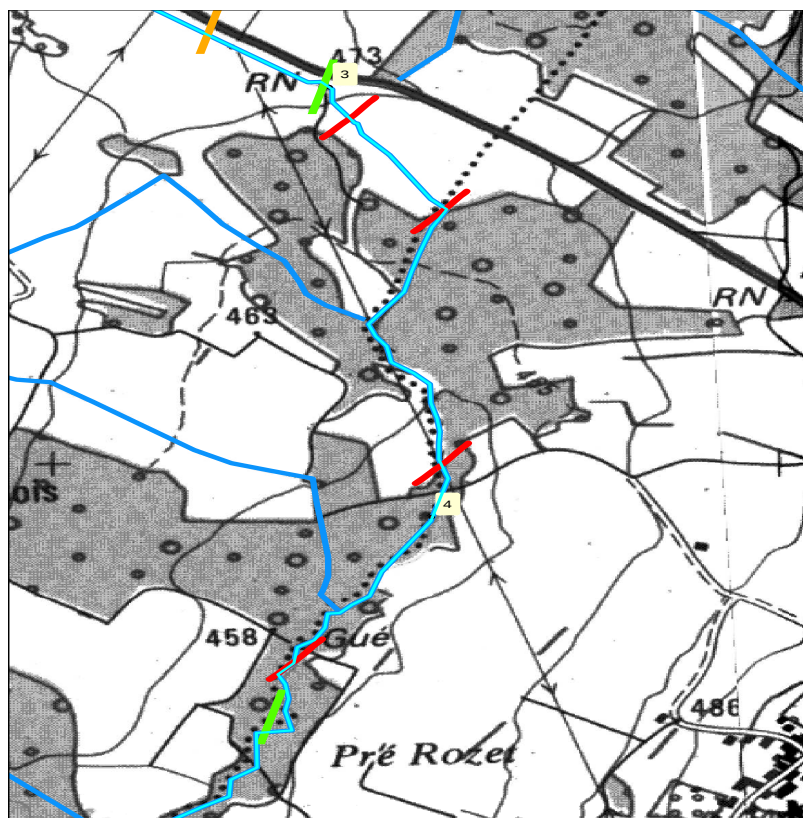
Cours d'eau : le Groise	Bassin versant : Annaz
Communes : Péron	Secteur : Pré Cheblaly
Tronçons : Gro07	

DESCRIPTIF DE LA RIPISYLVE ET DU BOIS MORT
Ce secteur est particulier car il possède une végétation peu développée, constitués de quelques buissons et bouquets. Ils semblent avoir été entretenus il y a plusieurs années de manière mécanique. Aulnes glutineux, frênes, aubépines, viornes lanthane, noisetiers et églantiers sont implantées de façon clairsemée. Le peuplement est jeune. Le bois mort est quasiment absent.
DESCRIPTIF DU LIT MINEUR
Le lit mineur est peu creusé ; l'eau est au niveau des berges. Le fond est constitué de petits éléments, principalement cailloux, graviers et sables. La pente est faible, l'eau sort du lit et coule parallèlement au Groise.
AUTRES
Ce secteur a été pris en compte dans l'étude sur les zones humides. Il est au début de la ZNIEFF qui s'étend sur Challex.

GESTION DES CRUES	Freiner les écoulements en tête de bassin.
STABILISATION ET /OU MAINTIEN DES BERGES	
PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DES ECOSYSTEMES	Protection d'un ruisseau ayant un débit d'étiage très faible.
MISE EN VALEUR PAYSAGERE / USAGE	Conserver l'effet de corridor.

Nom du tronçon	Propositions de Gestion	Interventions	Niveau d'entretien ultérieur
Gro07	Conserver le potentiel d'expansion des crues dans la zone humide de part et d'autre du Groise.	Pas d'intervention.	Non entretien contrôlé Afin de permettre une bonne dissipation lors des crues.

Description : 	- Localisation Du PK 3125 au PK 3316 - Linéaire 191 mètres env. - Tronçon Pré Cheblaly – Les Rouets	TRONCON N° 8 Communes concernées : ✚ Péron, ✚ Challex	ENJEUX : Objectifs de gestion : ➤	Plan de Gestion Restauration : 501.40€HT Entretien : - E0 à E1-R0 - coût : €HT/an
---	---	---	--	--



LEGENDE :	
	Point kilométrique
	Pont - passerelle
	Limite de secteur

RÉPARTITION GRANULOMETRIQUE DU SUBSTRAT

- Rochers	%
- Blocs	%
- Pierres	25%
- Cailloux	25%
- Gravier	25%
- Sables	25%
- Limons	%

RÉPARTITION DES STRATES VEGETALES

- Arborescente	50%
- Arbustive	40%
- Herbacée	10%



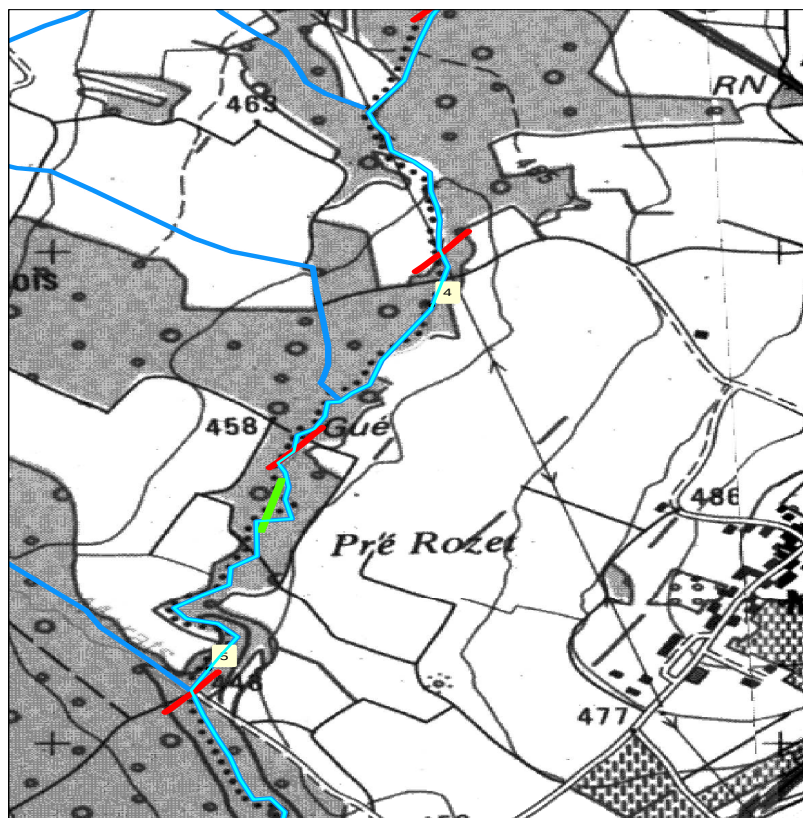
Cours d'eau : le Groise	Bassin versant : Annaz
Communes : Challex - Péron	Secteur : Pré Cheblaly – Les Rouets
Tronçons : Gro08	

DESCRIPTIF DE LA RIPISYLVE ET DU BOIS MORT
La végétation est moyennement dense, et composée d'aulnes glutineux, de frênes, de charmes et de chênes. Des peupliers ont été plantés près du haut de berge ; ils sont en age d'exploitation. La strate arbustive est bien représentée avec de nombreuses essences, tels que le noisetiers, le camérisier à balais, le fusain d'Europe, aubépine, le sureau noir, le cornouiller sanguin et le saule marsault.
DESCRIPTIF DU LIT MINEUR
Le lit mineur présente des berges assez élevées avec d'importants débuts d'érosion dans les virages, ce qui provoque des approfondissements de lit. Le haut des berges est à 1.30 m de l'eau. Le substrat est très fréquemment visible. Le ruisseau est très sinueux et forme de nombreux petits méandres.
AUTRES
Ce secteur est traversé par une ligne EDF ; lors de l'entretien périodique, les rémanents ont été jetés dans le cours d'eau. De plus, pylône est implanté à proximité d'une berge soumise à l'érosion.

GESTION DES CRUES	Freiner les écoulements en tête de bassin.
STABILISATION ET /OU MAINTIEN DES BERGES	Complémentarité entre l'entretien et le maintien des berges
PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DES ECOSYSTEMES	Protection d'un ruisseau ayant un débit d'étiage très faible.
MISE EN VALEUR PAYSAGERE / USAGE	Conserver l'effet de corridor.

Gro08	Diversifier et améliorer les boisements afin de freiner les écoulements et améliorer le maintien des berges.	Rattrapage d'entretien Abattage sélectif des arbres penchés ou cassés. Conserver les embâcles piscicoles et les amas stabilisant les berges.	E0 à E1-R0 Elimination des bois morts mobilisables. Conservation d'embâcles à vocation piscicole.
--------------	--	--	---

Description : 	- Localisation Du PK 3316 au PK 3680 - Linéaire 364 mètres env. - Tronçon Pré de Groise - La fontaine	TRONCON N° 9 Communes concernées :  Péron,  Challex	ENJEUX : Objectifs de gestion : ➤	Plan de Gestion Restauration : 952.20€HT Entretien : - niveau E0 – R0 - coût : €HT/an
---	---	---	--	--



LEGENDE :	
	Point kilométrique
	Pont - passerelle
	Limite de secteur



RÉPARTITION GRANULOMETRIQUE DU SUBSTRAT

- Rochers	%
- Blocs	%
- Pierres	10%
- Cailloux	60%
- Gravier	20%
- Sables	10%
- Limons	%

RÉPARTITION DES STRATES VEGETALES

- Arborescente	50%
- Arbustive	40%
- Herbacée	10%

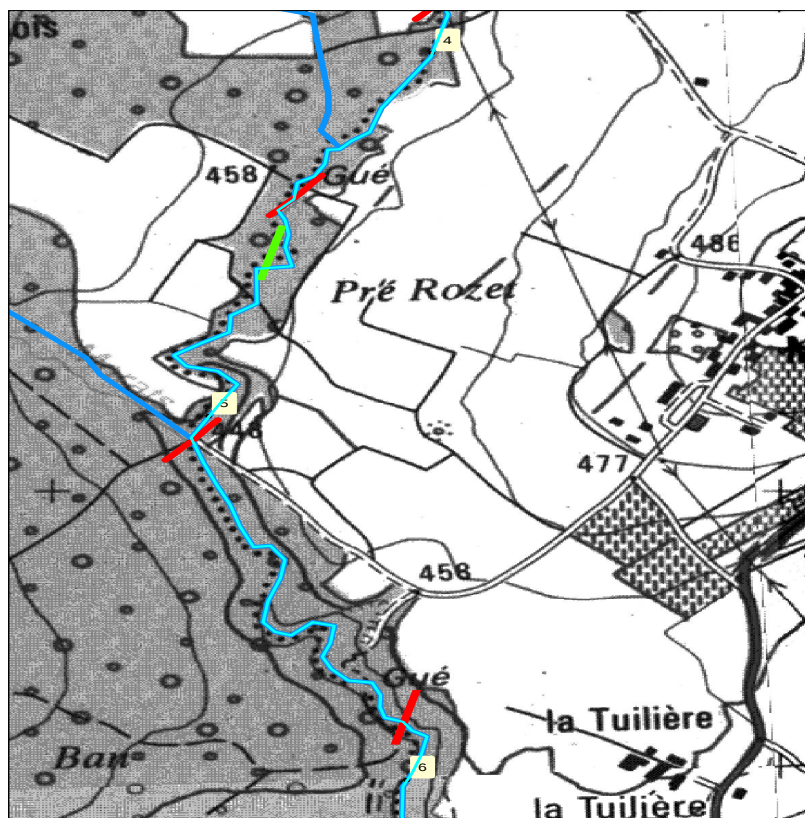
Cours d'eau : le Groise	Bassin versant : Annaz
Communes : Challex - Péron	Secteur : Pré de Groise - La fontaine
Tronçons : Gro09	

DESCRIPTIF DE LA RIPISYLVE ET DU BOIS MORT
La ripisylve mesure entre 1 et 5 m de large avec un peuplement équilibré et des densités clairsemée à moyenne. Les essences qui la composent sont le frêne, l'aulne le chêne et le charme, ainsi que des noisetiers du camérisier à balais et de l'aubépine.
DESCRIPTIF DU LIT MINEUR
Les érosions sont fréquentes et localisées dans les virages ; elles se succèdent avec des glissements qui entraînent des arbres d'important diamètre formant des embâcles plus ou moins importants. Les berges s'élèvent et le ruisseau est plus enfoncé. Il est très sinueux et présente un grand nombre de radiers. Le fond laisse apparaître la roche mère et l'eau se colorie rapidement lorsque l'on marche dedans.
AUTRES
On notera la présence de nombreuses arrivées d'eau des 2 cotés liés à des sources en rive droite et à des fossés drainant en rive gauche.

GESTION DES CRUES	Freiner les écoulements en tête de bassin.
STABILISATION ET /OU MAINTIEN DES BERGES	Complémentarité entre l'entretien et le maintien des berges
PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DES ECOSYSTEMES	Protection d'un ruisseau ayant un débit d'étiage très faible.
MISE EN VALEUR PAYSAGERE / USAGE	Conserver l'effet de corridor.

Gro09	Diversifier et améliorer les boisements afin de freiner les écoulements, améliorer le maintien des berges en limitant les érosions.	Rattrapage d'entretien Abattage sélectif des arbres penchés ou cassés. Conserver les embâcles piscicoles et les amas stabilisant les berges.	EO-R0 Maintien d'un chenal de migration du poisson. Conservation des embâcles piscicoles. Elimination des bois morts mobilisables.
--------------	---	--	--

Description : 	- Localisation Du PK 3680 au PK 4837 - Linéaire 1157 mètres env. - Tronçon Bois de la Pierre - Pré Rozet	TRONCON N° 10 Communes concernées :  Péron,  Challex	ENJEUX : Objectifs de gestion : ➤	Plan de Gestion Restauration : 246.10€HT Entretien : - niveau E0 – R0 - coût : €HT/an
---	--	---	--	---



LEGENDE :	
	Point kilométrique
	Pont - passerelle
	Limite de secteur

RÉPARTITION GRANULOMETRIQUE DU SUBSTRAT

- Rochers	%
- Blocs	10%
- Pierres	10%
- Cailloux	50%
- Graviers	20%
- Sables	10%
- Limons	%

RÉPARTITION DES STRATES VEGETALES

- Arborescente	60%
- Arbustive	40%
- Herbacée	%



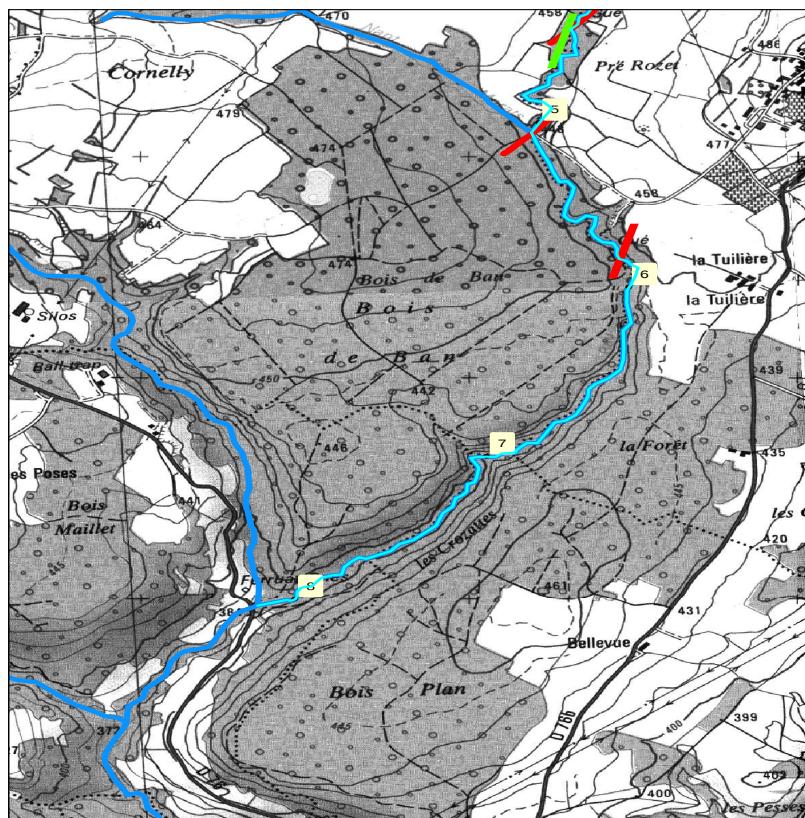
Cours d'eau : le Groise	Bassin versant : Annaz
Communes : Challex - Péron	Secteur : Bois de la Pierre - Pré Rozet
Tronçons : Gro10	

DESCRIPTIF DE LA RIPISYLVE ET DU BOIS MORT
La végétation arborescente est clairsemée, notamment en rive gauche où des coupes de bois ont eu lieu 1 an ou 2 auparavant. Les rémanents ont été laissés près du haut de berge risquant de dévaler en cas de crue. La rive droite n'est pas entretenue. Les essences présentes sont celles qui fréquentent habituellement les berges (frênes, aulnes glutineux, noisetiers, camérisiers à balais) ; la ronce s'est développée dans l'éclaircie créée par l'exploitation forestière. Le peuplement est équilibré. Le bois mort est présent sous forme d'amas ou d'arbres libres pouvant grossir les embâcles. Certains présentent une diversité au niveau de l'intérêt piscicole.
DESCRIPTIF DU LIT MINEUR
Le lit s'enfoncé d'avantage par rapport au secteur précédent, notamment coté droit. Un accès est matérialisé et forme une « plage ». la rive gauche est moins élevée que la droite. Le Groise serpente beaucoup.
AUTRES
Une passerelle est implantée dans une courbe, n'étant plus utilisée, elle ne subit pas l'impact des crues.

GESTION DES CRUES	Freiner les écoulements en tête de bassin.
STABILISATION ET /OU MAINTIEN DES BERGES	Complémentarité entre l'entretien et le maintien des berges
PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DES ECOSYSTEMES	Protection d'un ruisseau ayant un débit d'étiage très faible.
MISE EN VALEUR PAYSAGERE / USAGE	Conserver l'effet de corridor.

Gro10	Diversifier et améliorer les boisements afin de freiner les écoulements, améliorer le maintien des berges en limitant les érosions.	Rattrapage d'entretien Abattage sélectif des arbres penchés ou cassés. Conserver les embâcles piscicoles et les amas stabilisant les berges.	EO-R0 Création et amélioration du chenal de migration du poisson. Dégraissage des embâcles.
--------------	---	--	--

Description : 	- Localisation Du PK 4837 au PK 8568 - Linéaire 3731 mètres env. - Tronçon Bois de Ban – les Crozattes.	TRONCON N° 11 Communes concernées :  Péron,  Challex,  Pougny,  Farges	ENJEUX : Objectifs de gestion : ➤	Plan de Gestion Restauration : 13183.60€HT Entretien : - niveau E0 – R0 - coût : €HT/an
---	---	--	--	--



LEGENDE :	
	Point kilométrique
	Pont - passerelle
	Limite de secteur



RÉPARTITION GRANULOMETRIQUE DU SUBSTRAT

- Rochers	%
- Blocs	10%
- Pierres	60%
- Cailloux	10%
- Gravier	10%
- Sables	10%
- Limons	%

RÉPARTITION DES STRATES VEGETALES

- Arborescente	60%
- Arbustive	30%
- Herbacée	10%

Cours d'eau : le Groise	Bassin versant : Annaz
Communes : Péron, Challex, Pougny, Farges	Secteur : Bois de Ban – les Crozattes.
Tronçons : Gro11	

DESCRIPTIF DE LA RIPISYLVE ET DU BOIS MORT
La ripisylve est bien implantée sur les 2 berges malgré les importants glissements du terrain, la densité est clairsemée à moyenne. Le peuplement est équilibré, avec des aulnes glutineux principalement, des frênes, du noisetier, du camérisier à balai, de l'aubépine et de la viorne lanthane du cornouiller mâle ou du troène. Des arbres ont été coupés en rive gauche il y a très longtemps. Les arbres ou cépées sont perchés
DESCRIPTIF DU LIT MINEUR
Le lit mineur est plus large que précédemment n'excédant pas 5 m. Les berges sont plus élevées et subissent des glissements des 2 cotés, liés à la présence de matériaux instables qui sont traversés par des sources. Quelques replats casse la continuité des berges hautes. Le lit est très sinueux et s'approfondit. Des affleurements sont visibles régulièrement. La largeur du champ d'inondation reste faible. Les mouilles profondes alternent avec des radiers où coule très peu d'eau. Quelques îlots sont présents.
AUTRES
Une vieille carcasse de voiture a été laissée en rive droite. Au niveau piscicole l'habitat est très diversifié ; des poissons, principalement la truite fario, remontent frayer ici. Ce secteur ne bénéficie que de peu d'accès et la fréquentation y est très faible.

GESTION DES CRUES	Freiner les écoulements en tête de bassin.
STABILISATION ET /OU MAINTIEN DES BERGES	Complémentarité entre l'entretien et le maintien des berges
PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DES ECOSYSTEMES	Protection d'un ruisseau ayant un débit d'étiage très faible.
MISE EN VALEUR PAYSAGERE / USAGE	Conserver l'effet de corridor.

		Rattrapage d'entretien	EO-R0
Gro11	Diversifier et améliorer les boisements afin de freiner les écoulements, améliorer le maintien des berges en limitant les érosions.	Abattage sélectif des arbres penchés ou cassés. Conserver les embâcles piscicoles et les amas stabilisant les	Elimination des bois morts mobilisables afin d'éviter les érosions et glissements de terrain (protection de berge en

		berges.	pied de l'ancienne décharge de Mucelle).
--	--	---------	---

Synthèse et coût des travaux

Secteur	Programme de restauration	Programme pluriannuel d'entretien	Total par secteur
Gro01	2 415,00 €	630,00 €	3 045,00 €
Gro02	414,00 €	216,00 €	630,00 €
Gro03	2 040,10 €	1 064,40 €	
Gro04	1 601,95 €	835,80 €	
Gro05			
Gro06	86,25 €	22,50 €	
Gro07			
Gro08	501,40 €	130,80 €	
Gro09	952,20 €	248,40 €	1 200,60 €
Gro10	246,10 €	64,20 €	
Gro11	13 183,60 €	3 439,20 €	
			0,00 €
			0,00 €
Total	21 440,60 €	6 651,30 €	28 091,90 €
TOTAL GENERAL			28 091,90 €

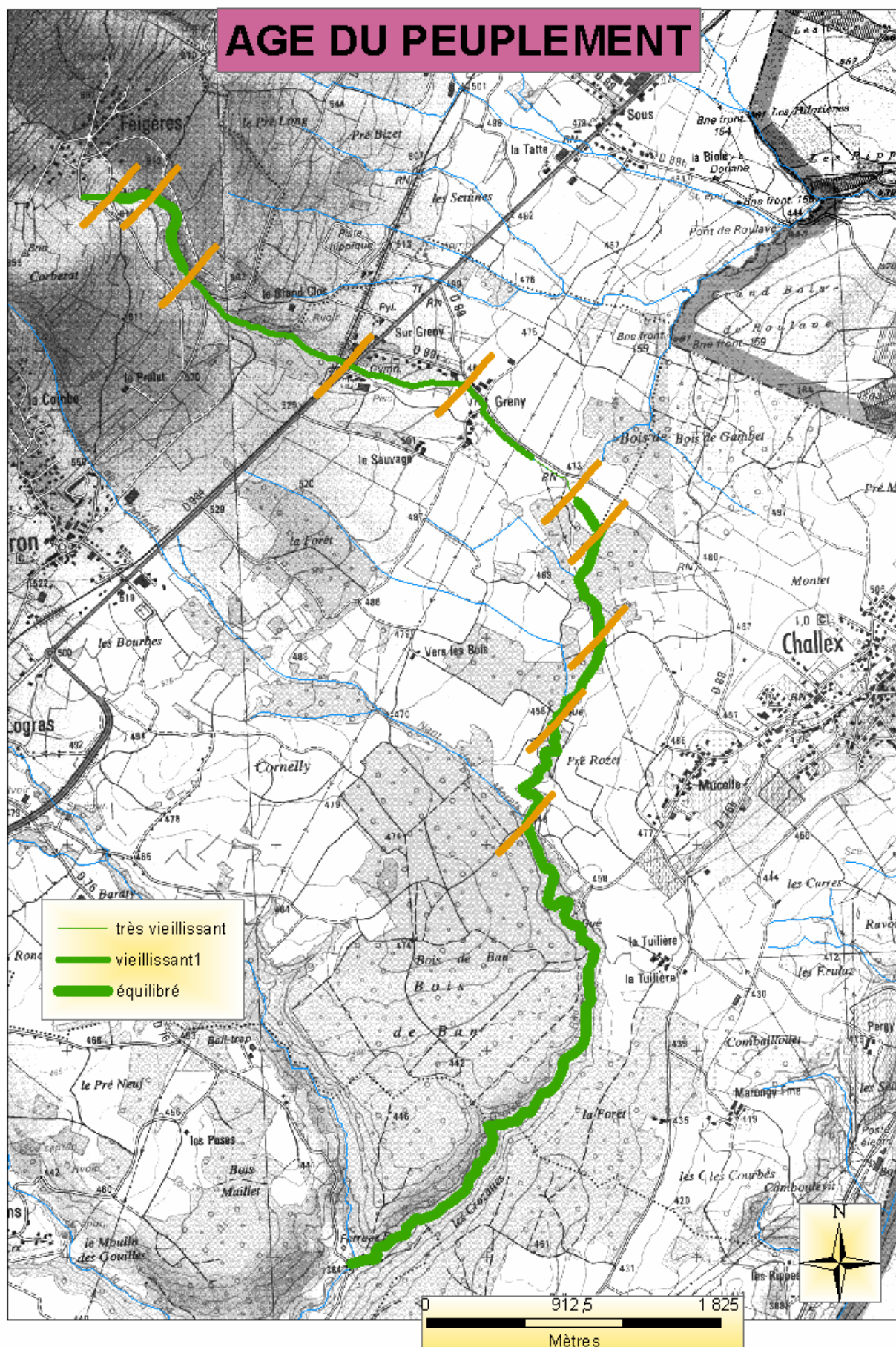
Annexes

Cartographiques

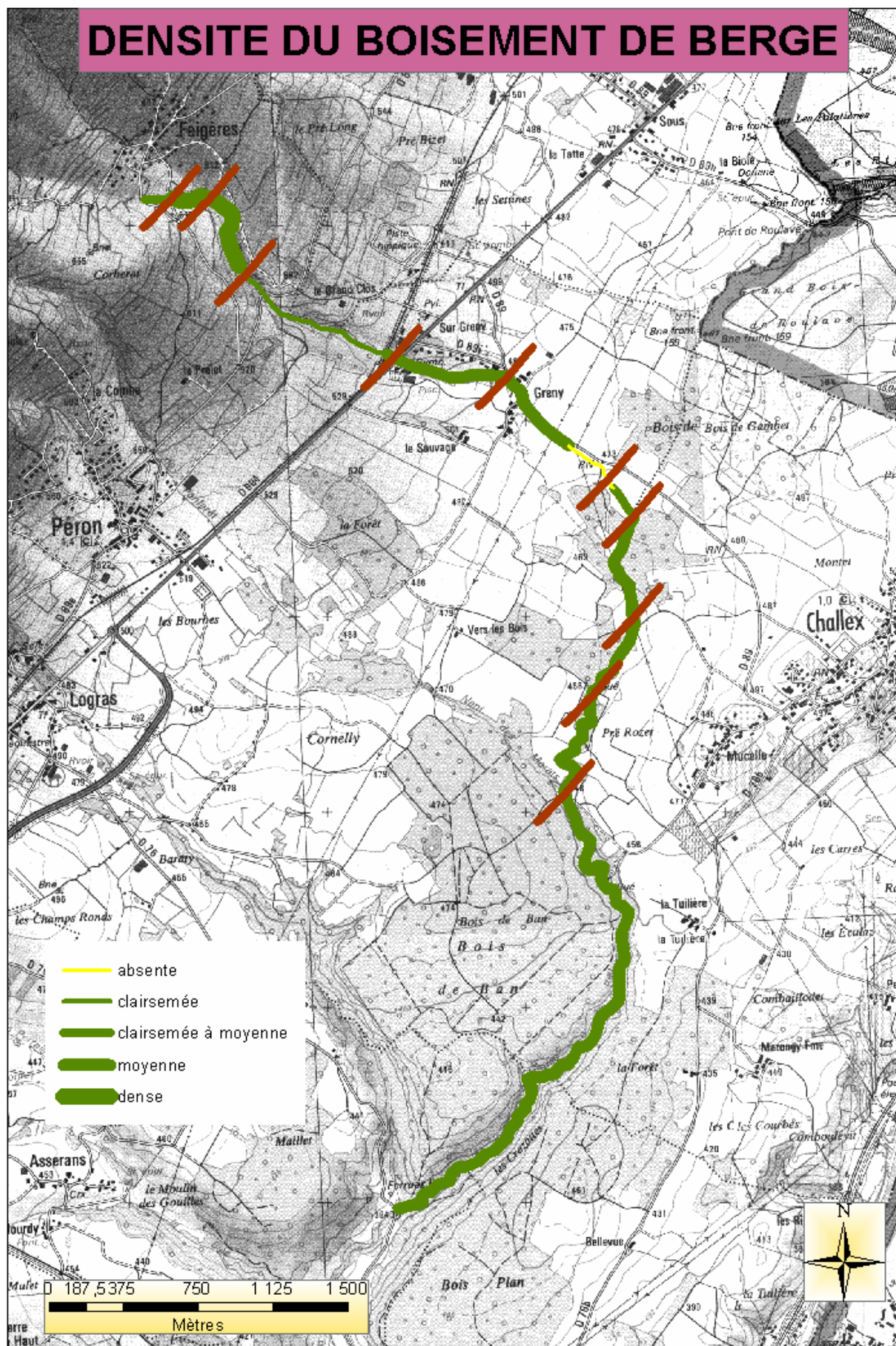
CARTES DE L'ETAT DES LIEUX

Thème	Page
➤ Age du peuplement	49
➤ Largeur du boisement	50
➤ Densité du boisement de berge	51
➤ Mode d'entretien	52
➤ Franchissabilité piscicole des obstacles	53
➤ Lit dégradé	54
➤ Protection de berges	55
➤ Risques d'embâcles liés aux ponts	56
➤ Usage autour du Groise	57
➤ Situation des embâcles	58

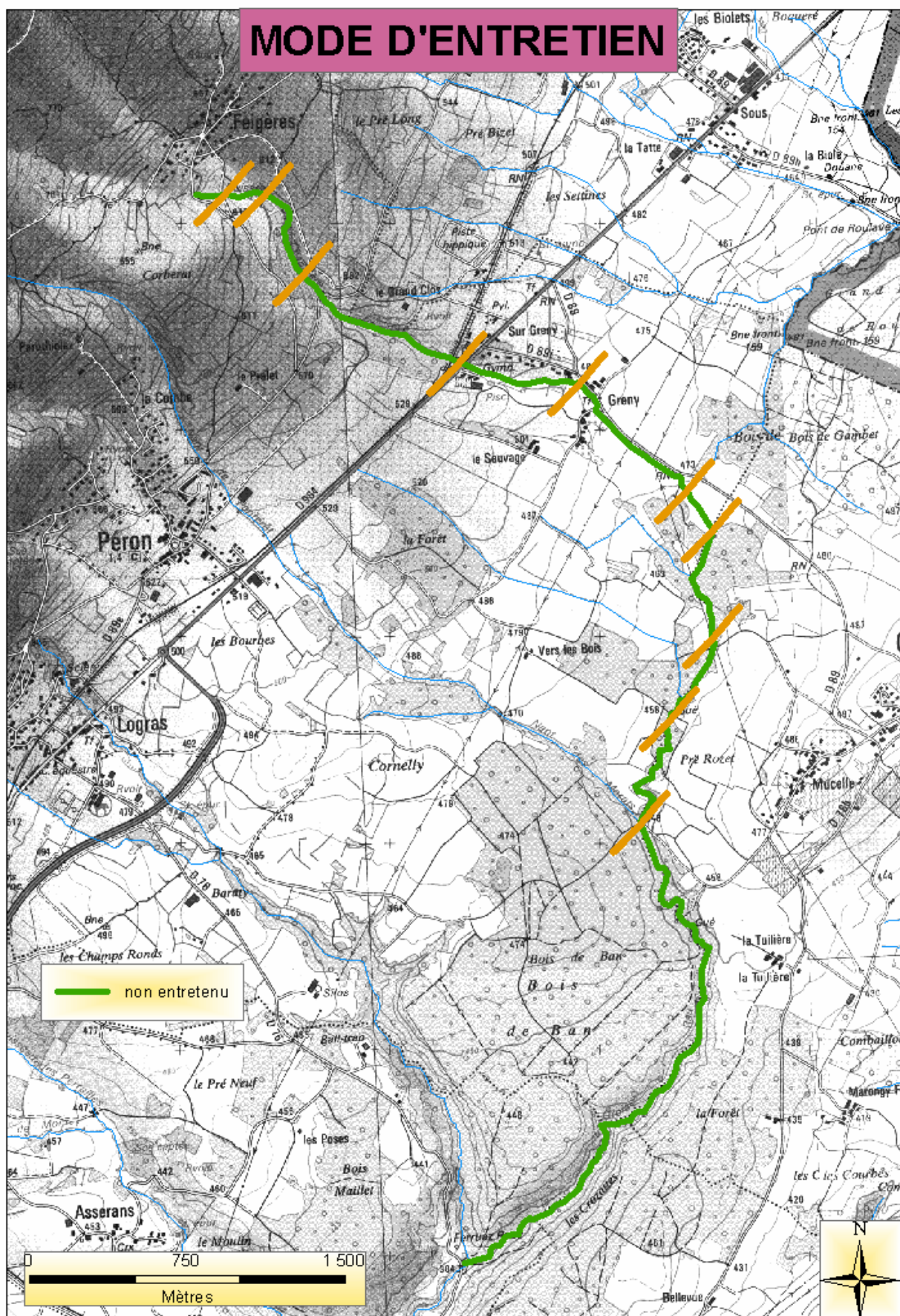
AGE DU PEUPELEMENT



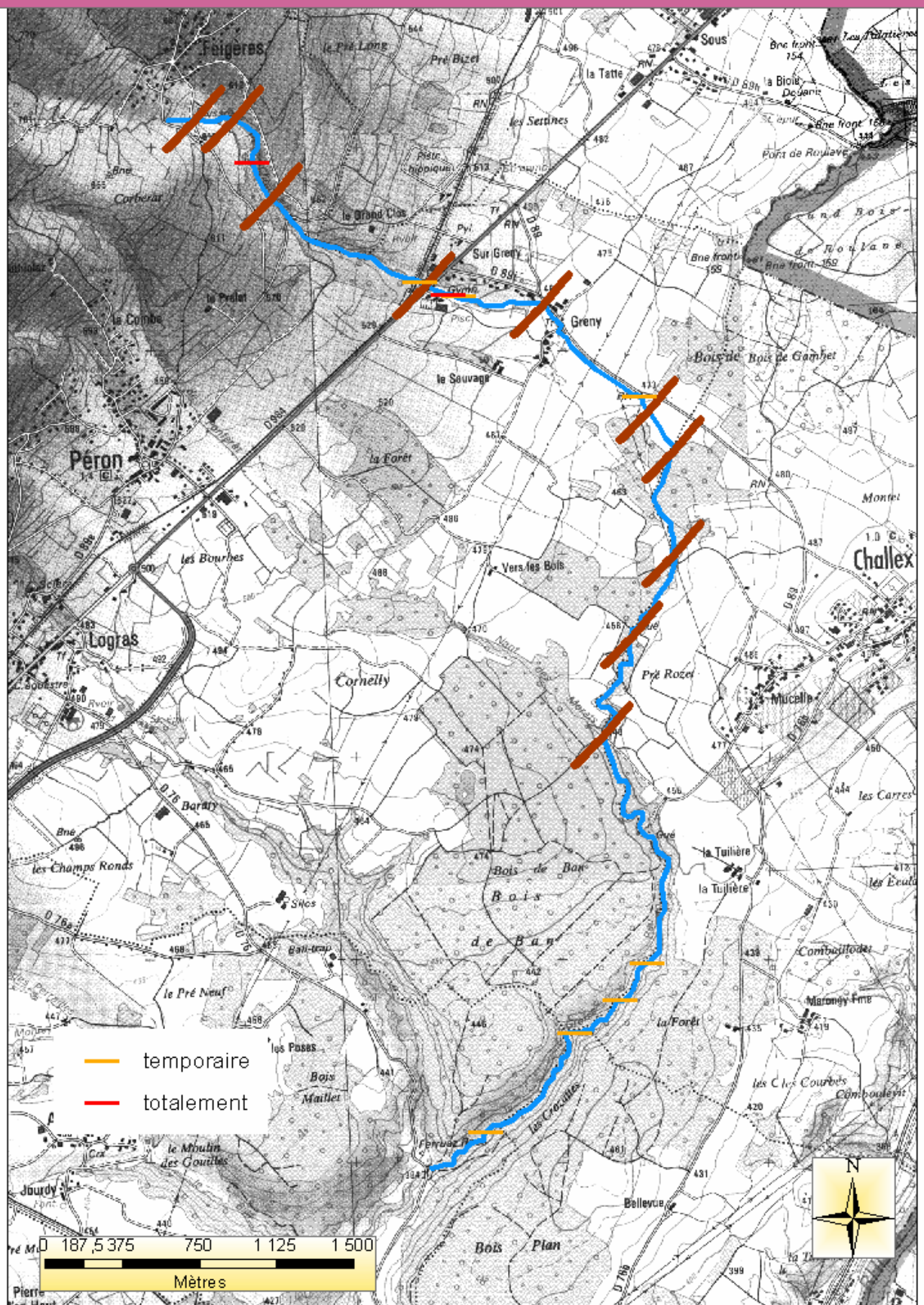
DENSITE DU BOISEMENT DE BERGE

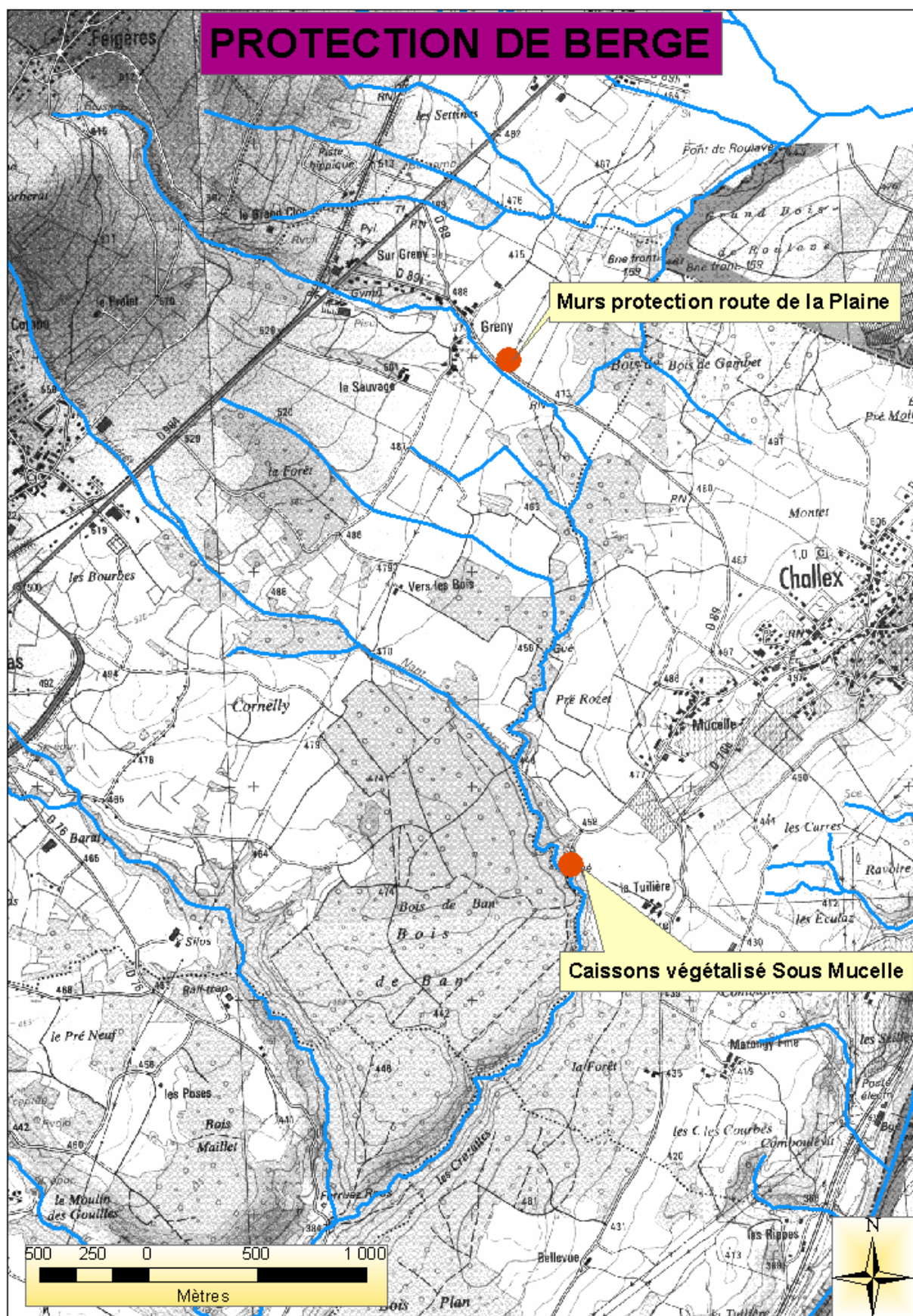


MODE D'ENTRETIEN

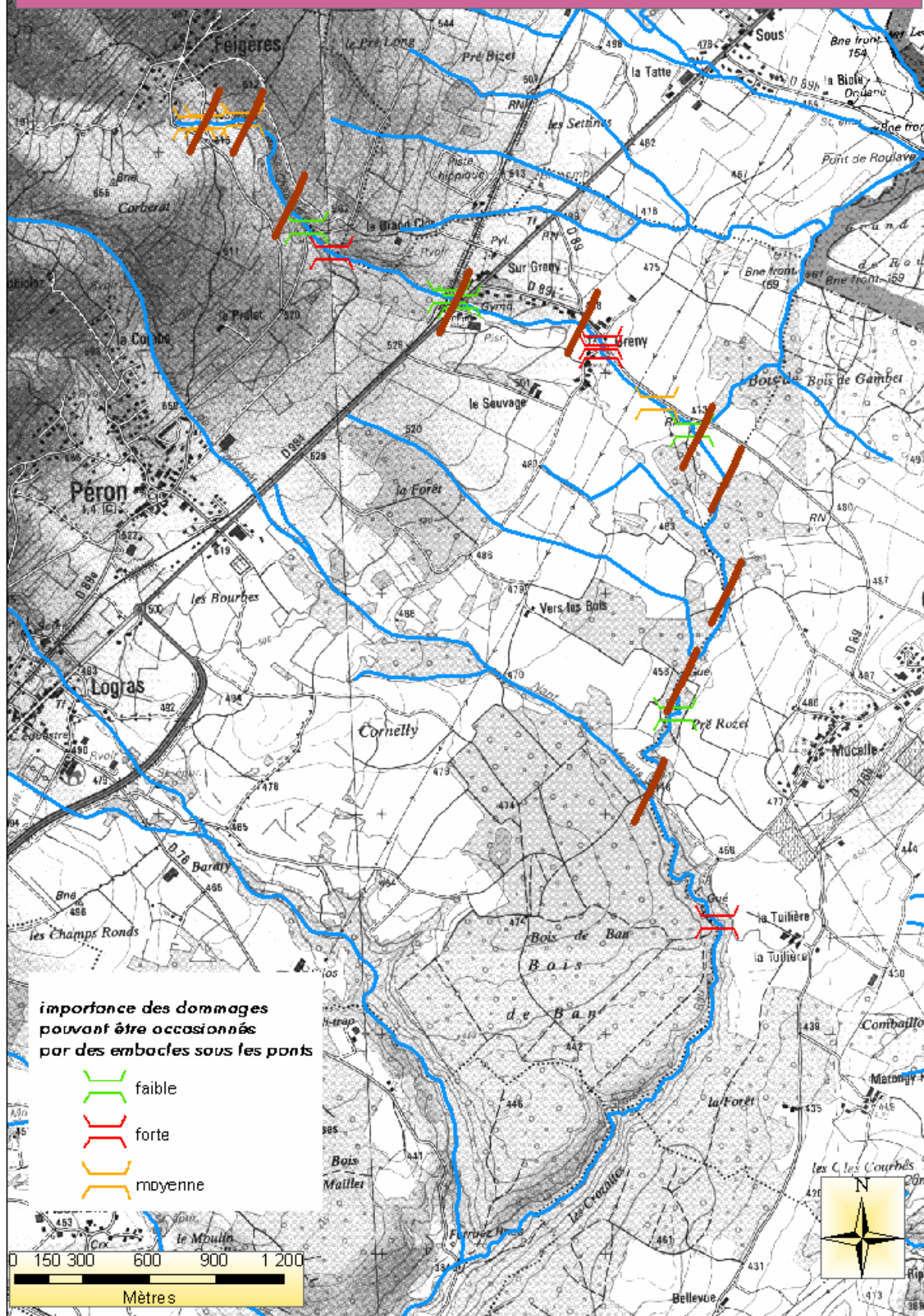


OBSTACLES A LA CIRCULATION PISCICOLE





RISQUES D'EMBACLES SOUS LES PONTS



[illegible]

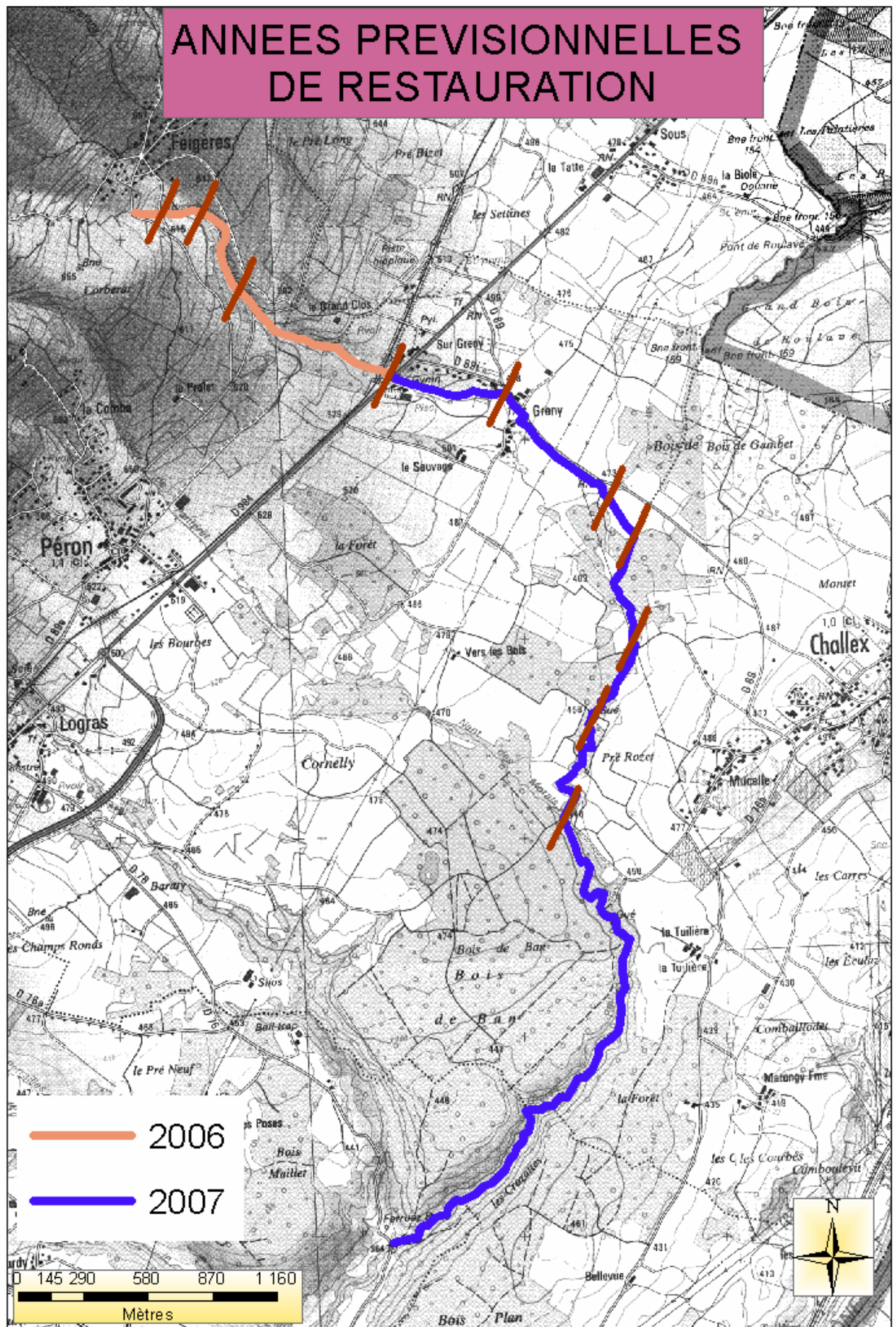
EMBACLES ET AMAS DE BOIS MORTS

The map displays the Ruisseau de la Forêt flowing from the northwest towards the southeast. Yellow markers are placed along the stream's course to indicate specific features of interest. The surrounding landscape is detailed with contour lines, roads, and various geographical features. A scale bar at the bottom left shows distances in meters (0, 250, 500, 1000, 1500). A compass rose is located in the bottom right corner.

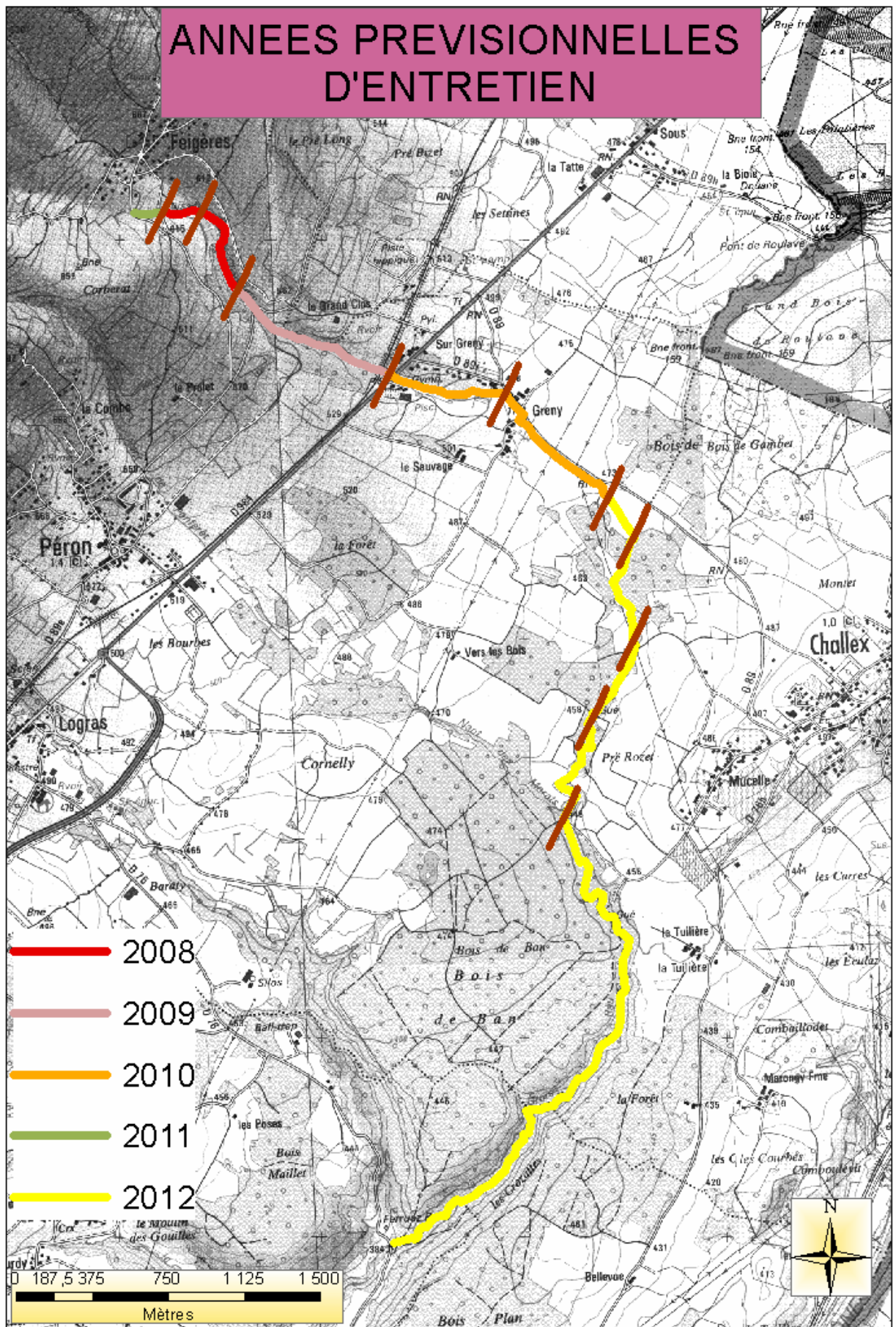
CARTES DE GESTION

Thème	Page
➤ Années prévisionnelles de restauration	60
➤ Années prévisionnelles d'entretien	61
➤ Fréquence d'entretien	62
➤ Enjeux et objectifs d'entretien	63
➤ Niveau d'entretien	66

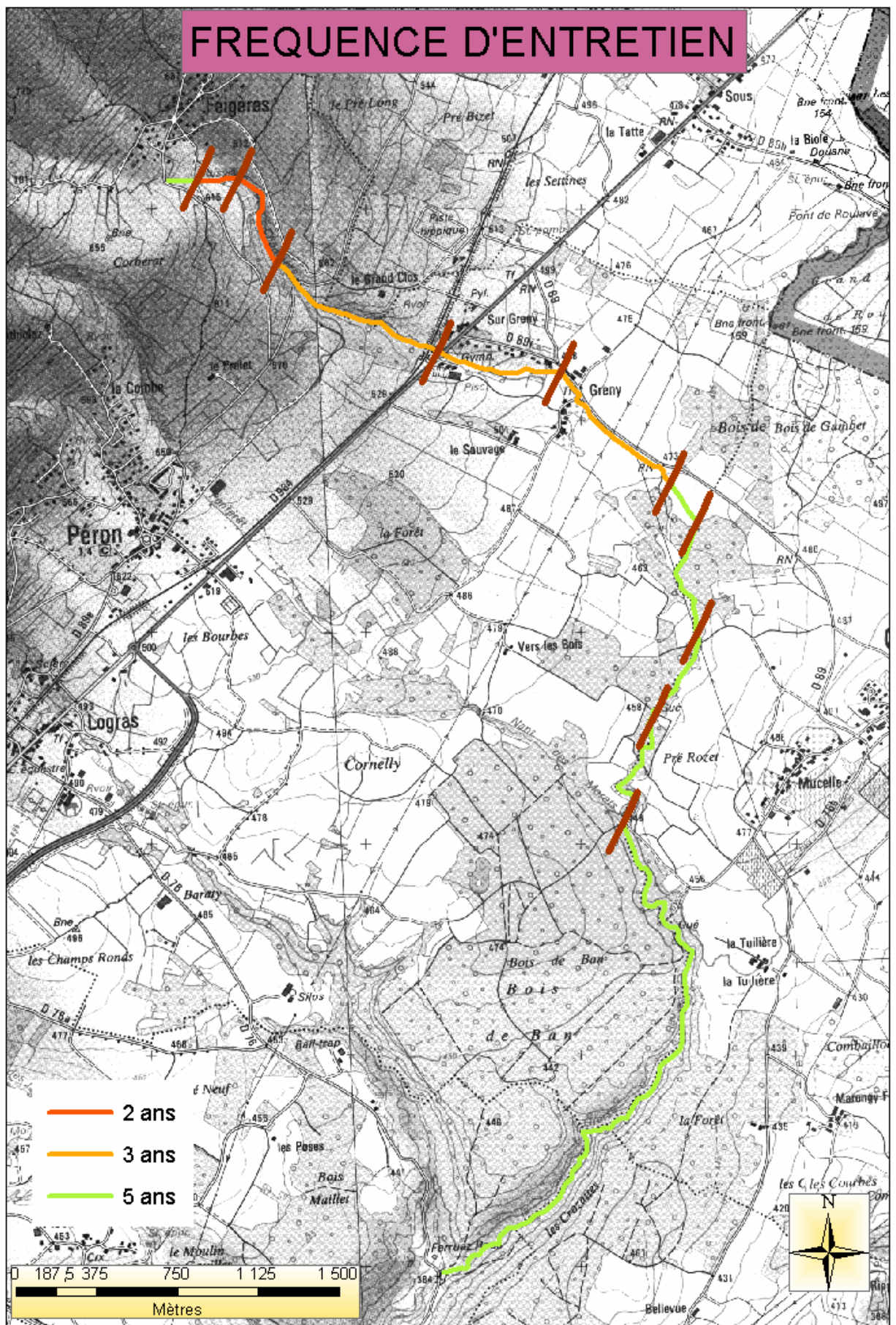
ANNEES PREVISIONNELLES DE RESTAURATION



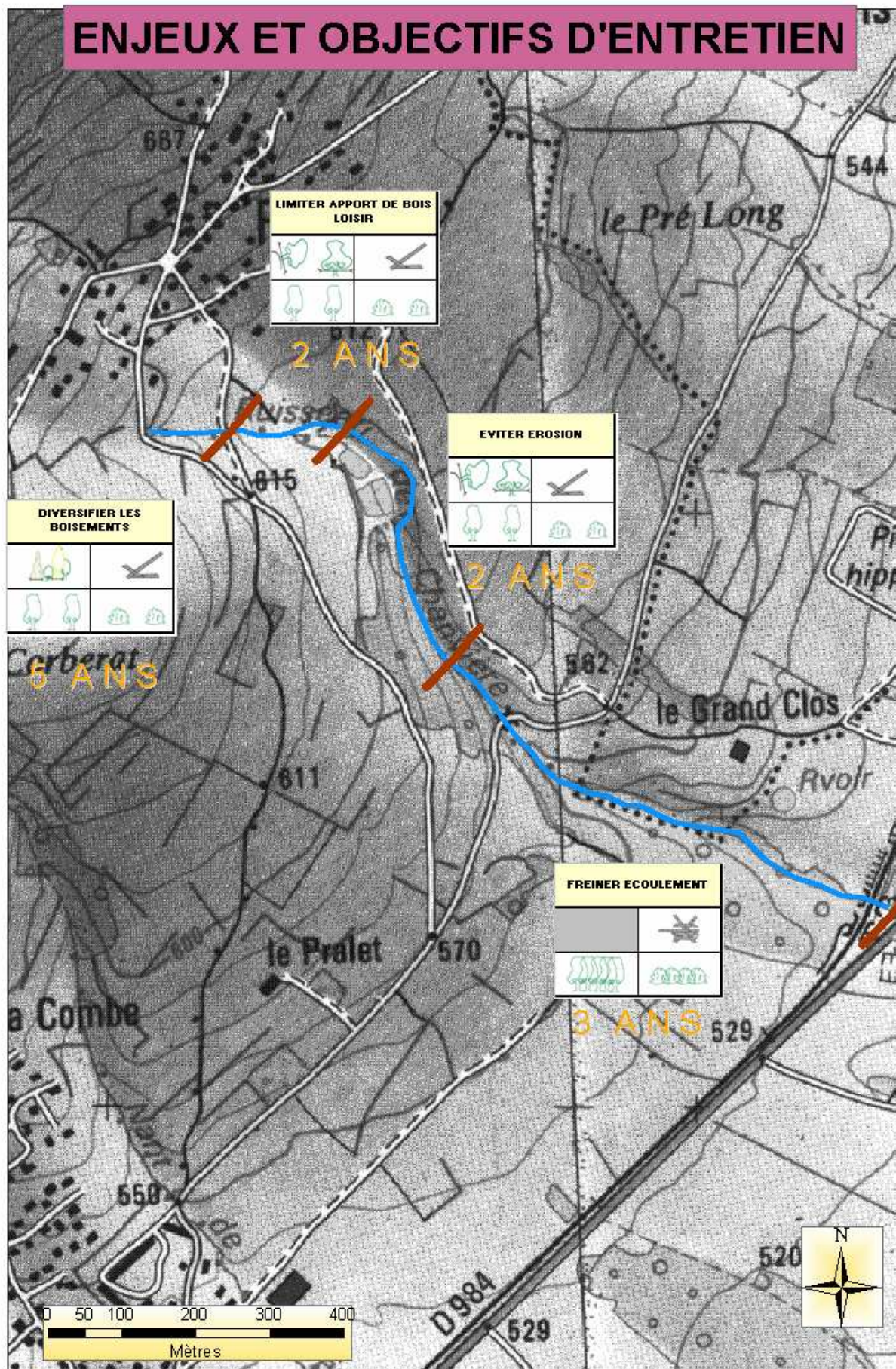
ANNEES PREVISIONNELLES D'ENTRETIEN



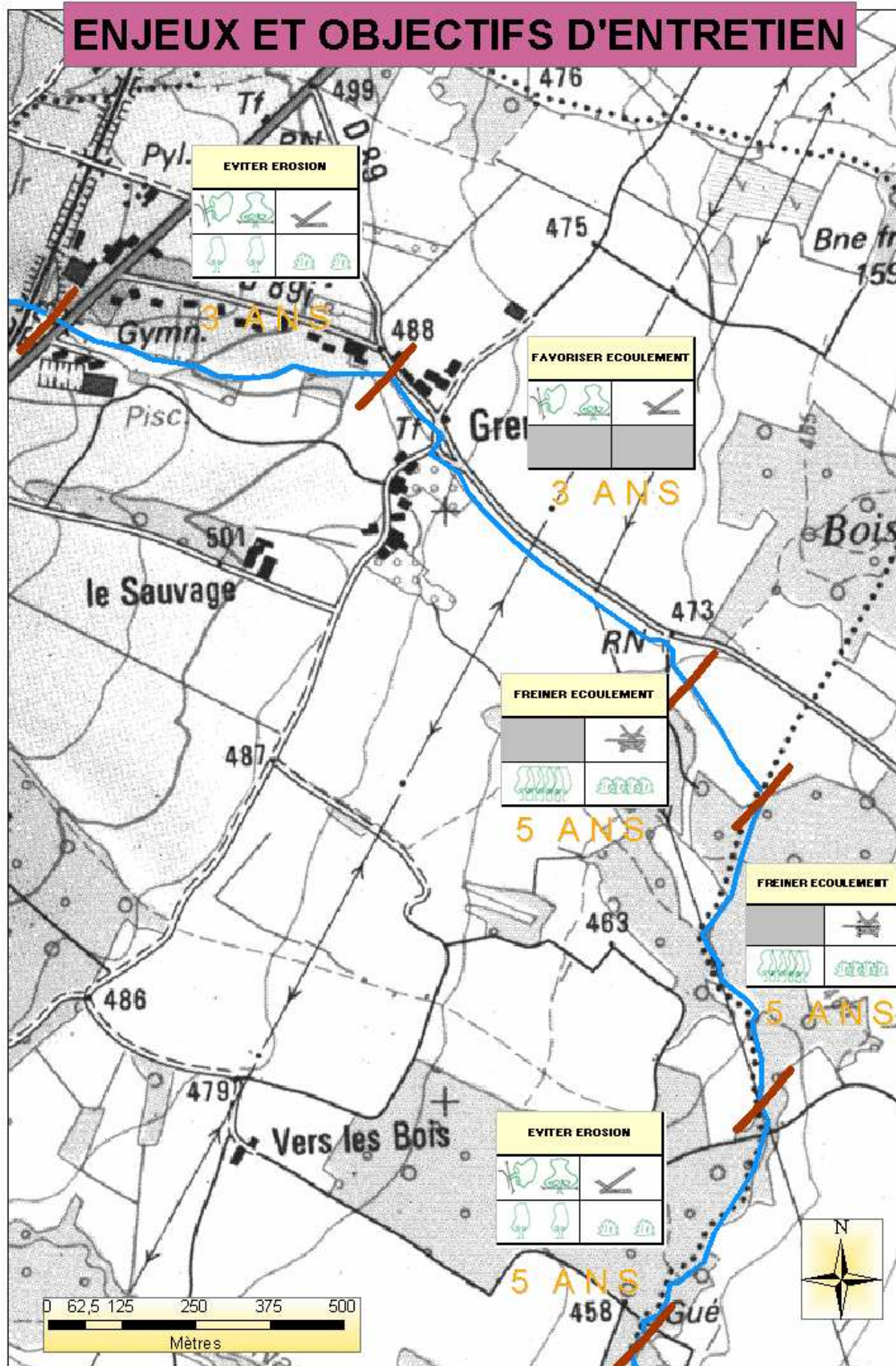
FREQUENCE D'ENTRETIEN



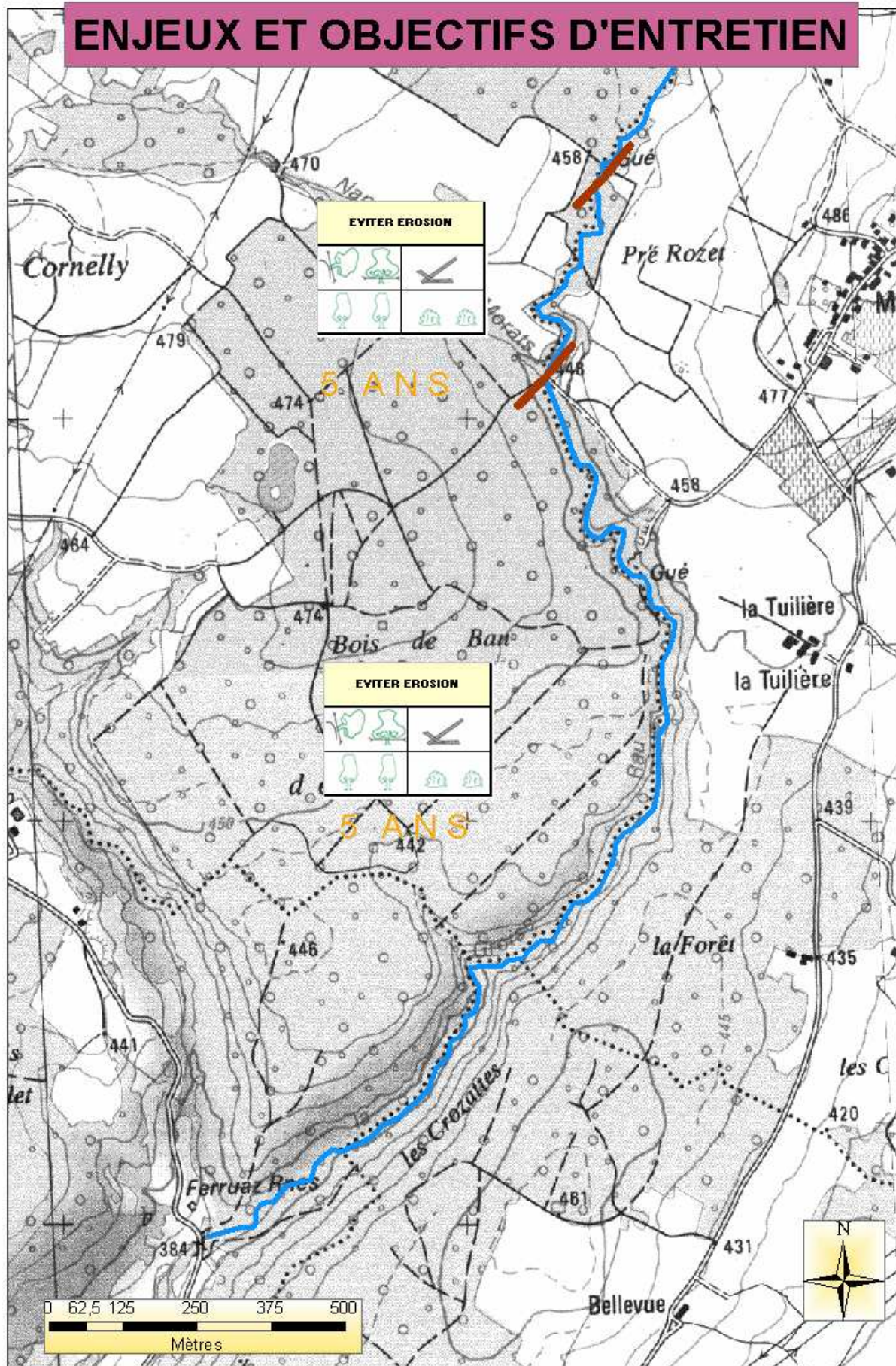
ENJEUX ET OBJECTIFS D'ENTRETIEN



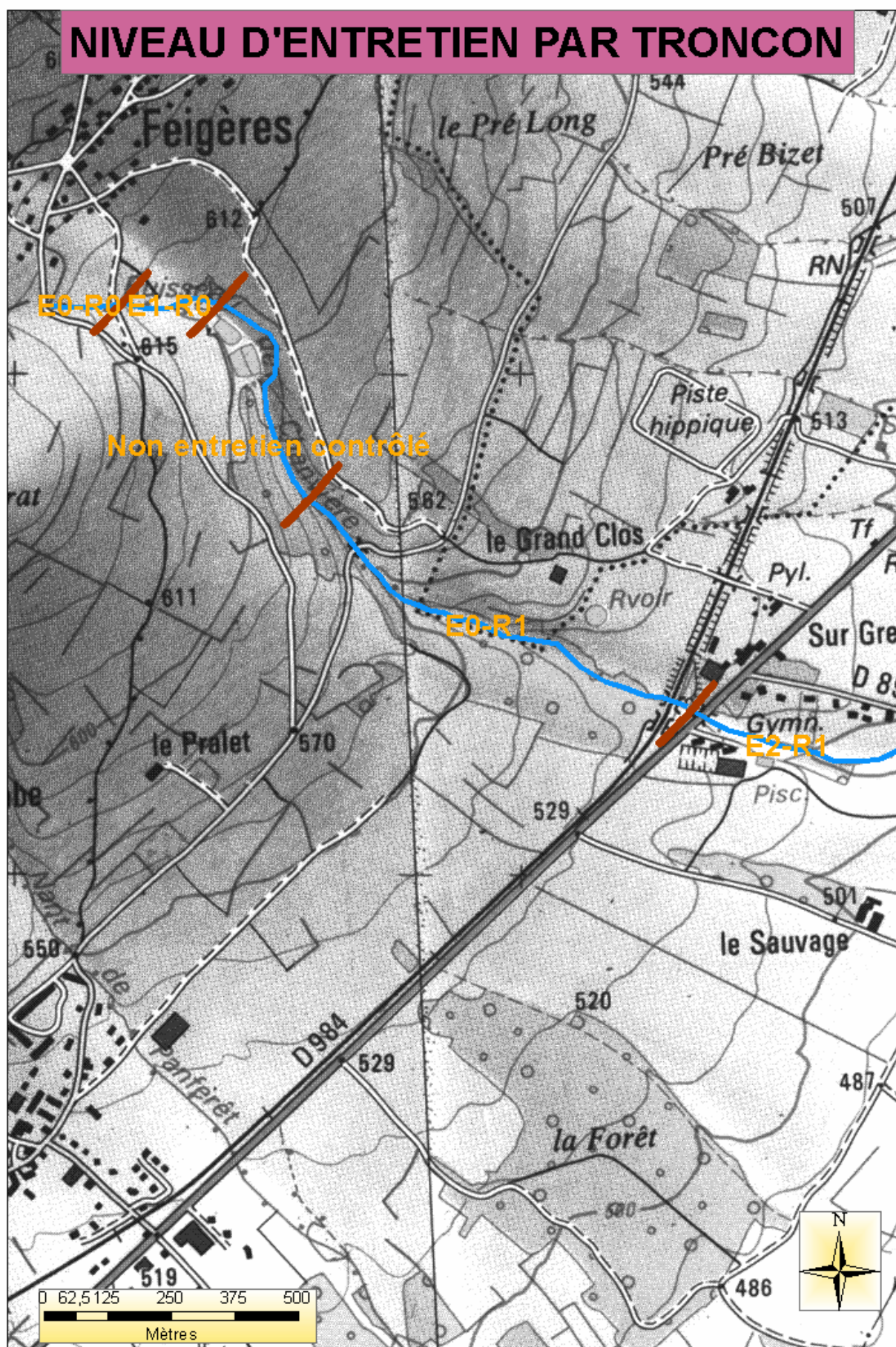
ENJEUX ET OBJECTIFS D'ENTRETIEN



ENJEUX ET OBJECTIFS D'ENTRETIEN



NIVEAU D'ENTRETIEN PAR TRONCON



[illegible]

Glossaire

- Affouillement : lorsqu'un obstacle quelconque installé dans une rivière, par exemple un barrage, perturbe l'écoulement, il se crée souvent, à son aval, un tourbillon creusant localement une cavité. C'est l'affouillement, qui, en s'élargissant, peut finir par emporter le radier sur lequel repose l'ouvrage et le déstabiliser.
- Atterrissement : dépôt de matériaux charriés par la rivière
- Bassin versant : ensemble d'une région ayant un exutoire commun pour ses eaux de surface
- Berges : talus bordant le lit d'une rivière ou d'un canal. La berge s'étend en principe du niveau de l'étiage jusqu'au niveau auquel le débordement commence.
- Bois mort : le bois mort d'origine anthropique ou naturelle comprend des troncs isolés, des branches, des arbres entiers ou des accumulations de débris végétaux de dimensions hétérogènes, façonnés et transportés par les crues
- Embâcle : au sens strict désigne un barrage obstruant le cours d'eau. Il peut avoir un effet bénéfique ou négatif sur les berges la stabilisation du lit
- Entretien :
- Erosion : phénomène résultant de l'action mécanique de l'eau qui arrache des particules de terre constitutives de la berge. Ce qui entraîne sa dégradation.
- Extrado : partie située à l'extérieur d'un méandre
- Incision : enfoncement pouvant être lié à des phénomènes d'érosion
- Intrado : partie située à l'intérieur d'un méandre
- Mouille : trou d'eau naturel creusé par un tourbillon permanent. C'est le contraire du haut-fond
- Plat : portion de cours d'eau caractérisée par une faible hauteur d'eau, des vitesses moyennes et une granulométrie moyenne (inférieure à la taille des blocs)
- Profil en long : dessin de la ligne des pentes que le ruisseau suit depuis sa source jusqu'à sa confluence

- Profil en travers : coupe transversal en un point précis présentant les variations de fond du cours d'eau et des berges
- Radier : portion de cours d'eau caractérisée par de faible hauteur d'eau, des vitesses fortes et une granulométrie étendue
- Restauration : premiers travaux menés dans le cadre du plan de gestion correspondant à un rattrapage d'entretien et permettant d'obtenir un état souhaité
- SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- Seuil : ouvrage implanté dans le lit mineur de la rivière et permettant de rattraper un enfoncement excessif du lit lié à une extraction de matériaux ou à un ouvrage, par exemple.
- Ripisylve : formation végétale naturelle et riveraine d'un milieu aquatique, pouvant former un liseré étroit ou un corridor très large
- Thalweg : ligne symbolique joignant les points les plus bas d'une vallée, parfois matérialisée par un cours d'eau.
- Zone humide : milieu naturel en bordure du cours d'eau qui dispose, au moins pendant une partie de l'année, d'assez d'eau pour permettre le développement de communautés spécifiques de plantes et d'animaux.

